



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

**session 2011**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# BTS Aménagements et Finitions

## ETUDE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE



### ***Rénovation de 4 logements dans un bâtiment Ancien.***

**Epreuve E.4 – Sous Epreuve U 4.1**

*Durée : 8 heures*

*Coefficient : 5*

AFE4ETE

## Présentation du dossier

Ce sujet comporte **4** parties totalement indépendantes qui peuvent être traitées dans n'importe quel ordre.

Il comprend :

### **Un dossier technique :**

- Vues en plan, coupes et façades Etat Actuel.
- Plan du RDC Etat futur.
- Plan R+1 Etat futur
- Plan R+2 Etat futur
- Coupe B et D Etat futur
- Un carnet de détail des menuiseries extérieures. (Menuiseries numérotées de 1 à 16)
- CCTP lot 7 Faïence Sols
- CCTP lot 8 Peinture
- Fiches techniques et tarif fournisseur de peinture

### **Un dossier « Travail demandé » :**

- Partie 1 : Etude de la main d'œuvre.
- Partie 2 : Quantitatif peinture.
- Partie 3 : Etude du matériel pour l'enduit de la façade.
- Partie 4 : Bilan de chantier – Calculs de ratios .

Barème et durée donnée à titre indicatif.

PARTIE	DUREE	BAREME INDICATIF
Lecture du dossier	0,50 h	
Partie 1 : Etude de la main d'œuvre.	1,50 h	20 pts
Partie 2 : Quantitatif peinture.	2,00 h	30 pts
Partie 3 : Etude du matériel pour l'enduit de la façade.	1,50 h	15 pts
Partie 4 : Bilan de chantier – Calculs de ratios .	2,50 h	35 pts
<b>TOTAL</b>	<b>8,00 h</b>	<b>100 pts</b>



## **Rénovation de 4 logements dans un bâtiment Ancien.**

### **Dossier Technique :**

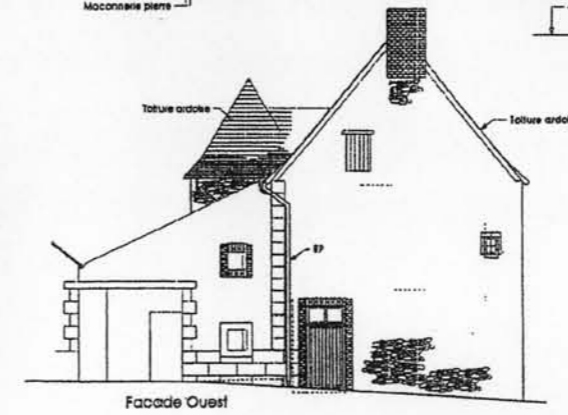
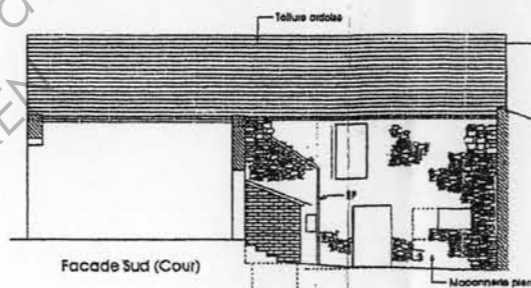
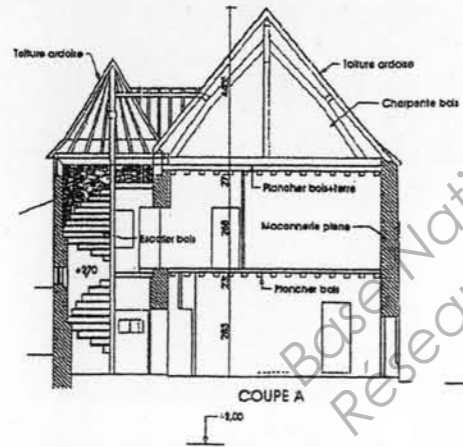
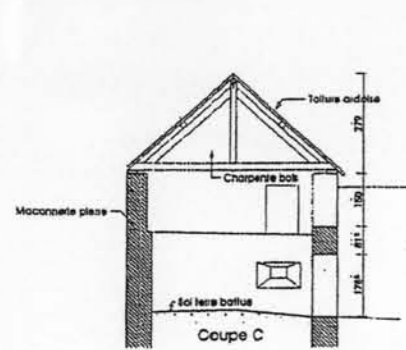
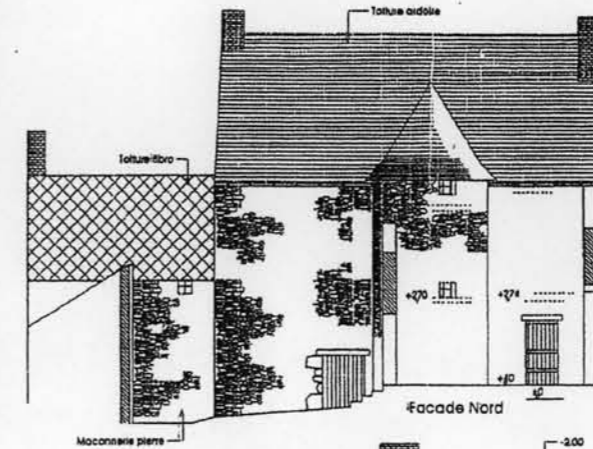
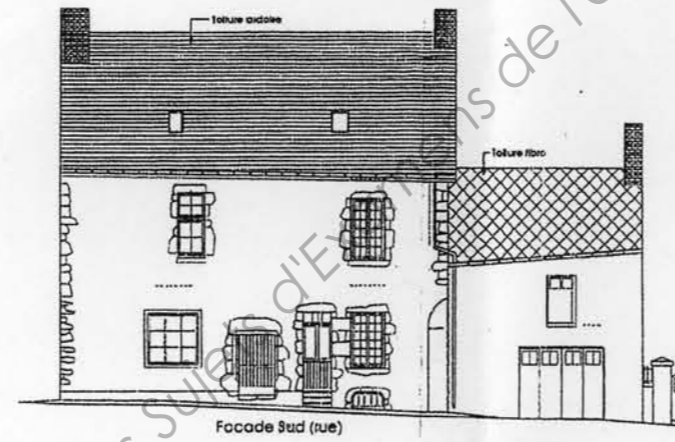
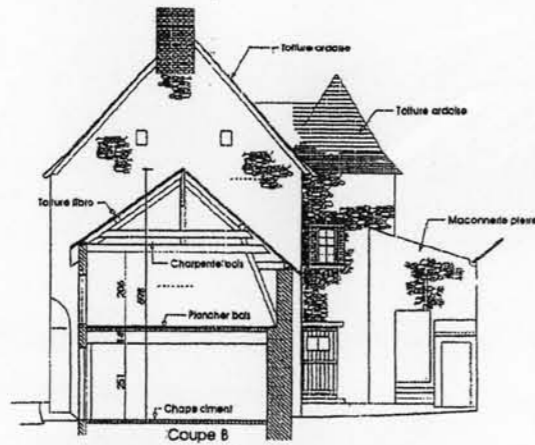
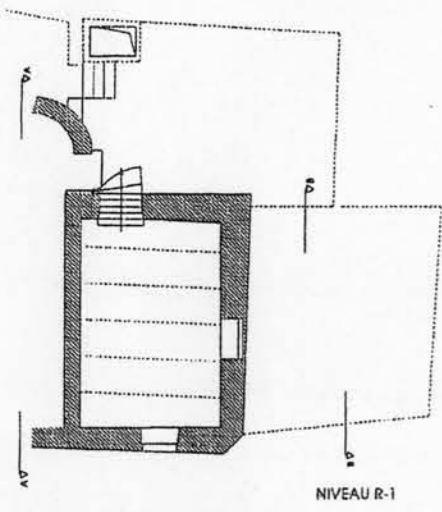
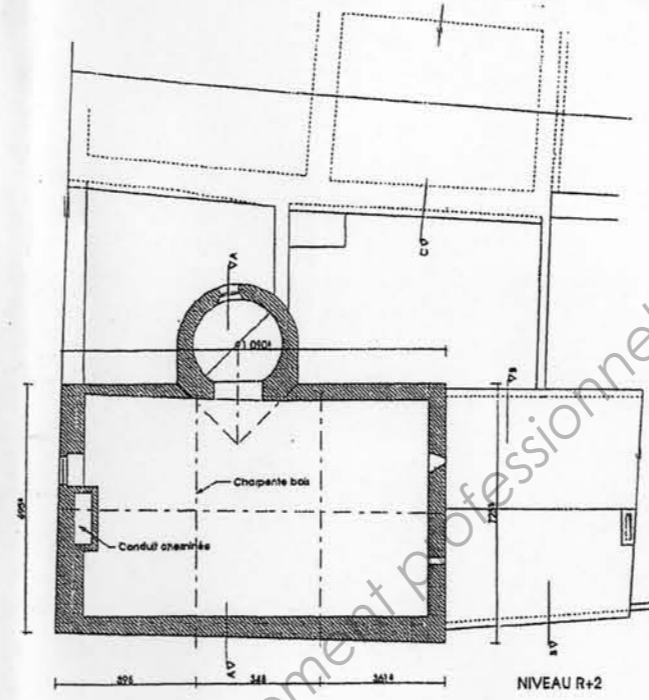
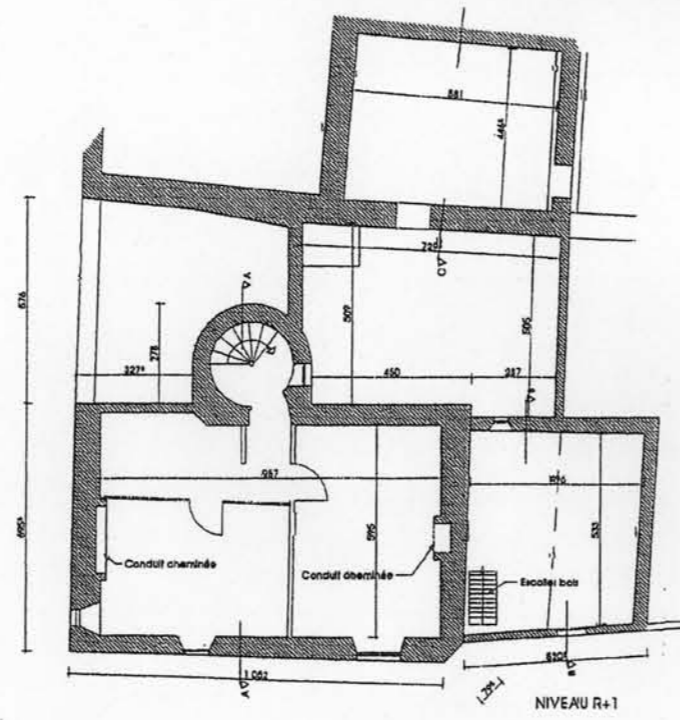
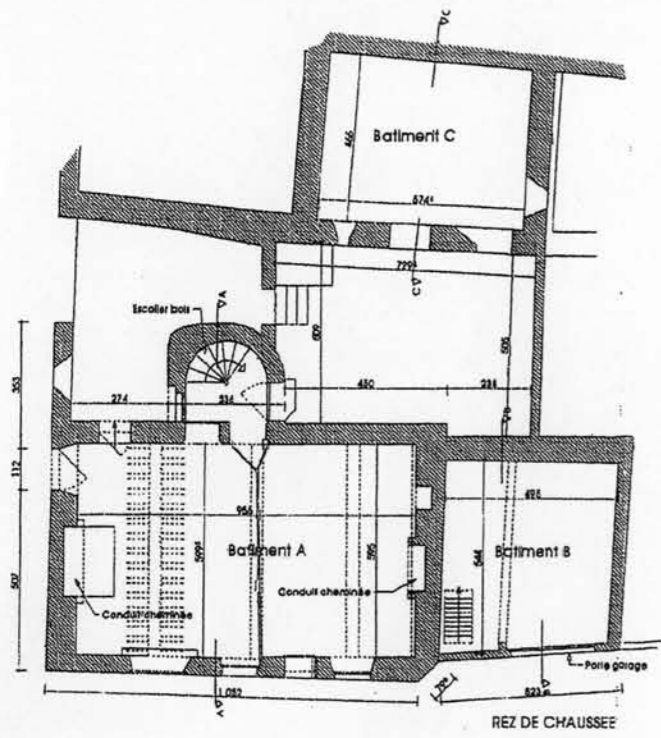
#### **Plans :**

- . Etat Actuel (Façades et plans)
- . Etat Futur
  - . Coupe B et D
  - . Façades
  - . Plan RDC
  - . Plan R+1
  - . Plan R+2
- . Carnet de détail des menuiseries neuves de M1 à M16

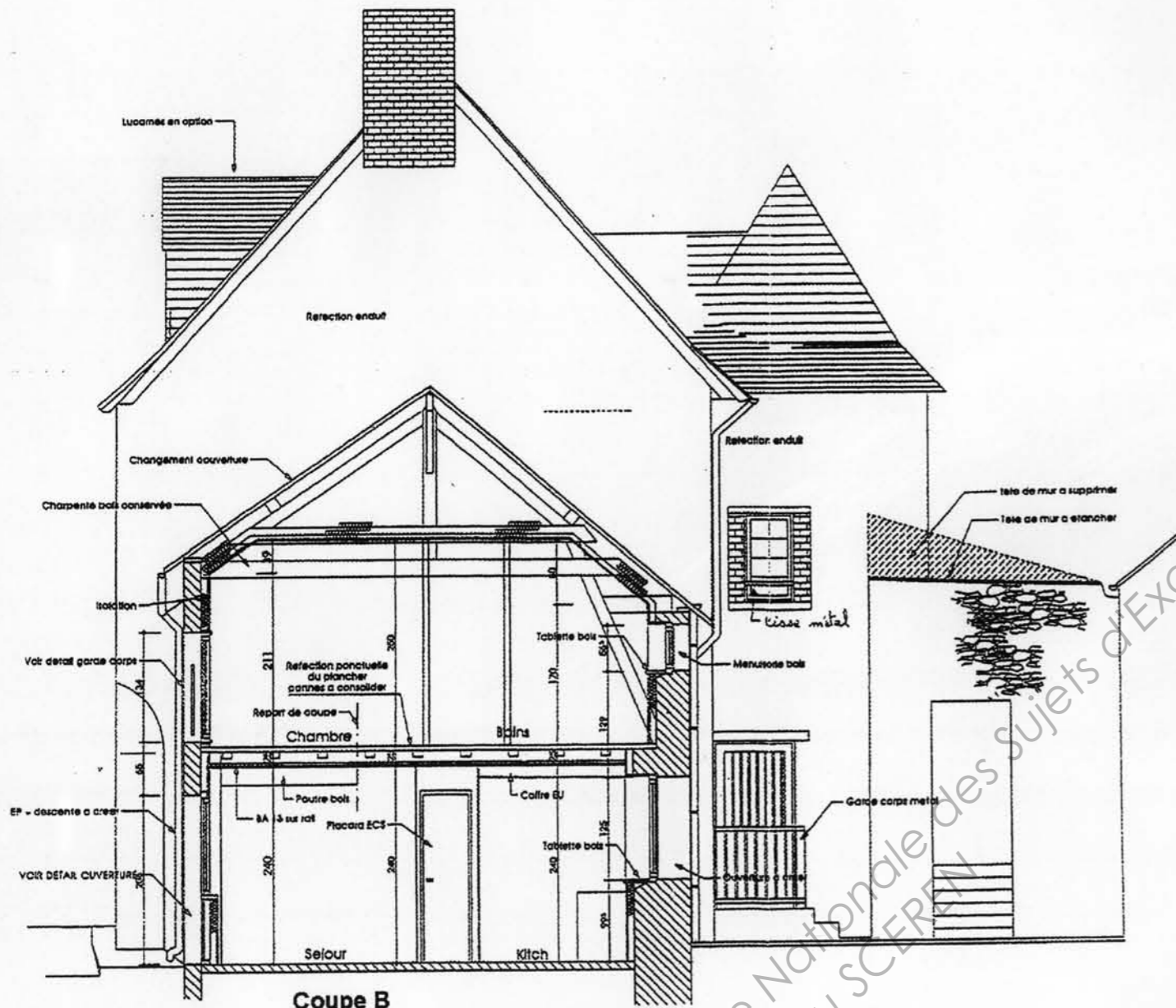
**CCTP lot 07 (2 pages)**

**CCTP lot 08 (5 pages)**

**Tarif et Fiches Techniques fournisseur de peinture.**



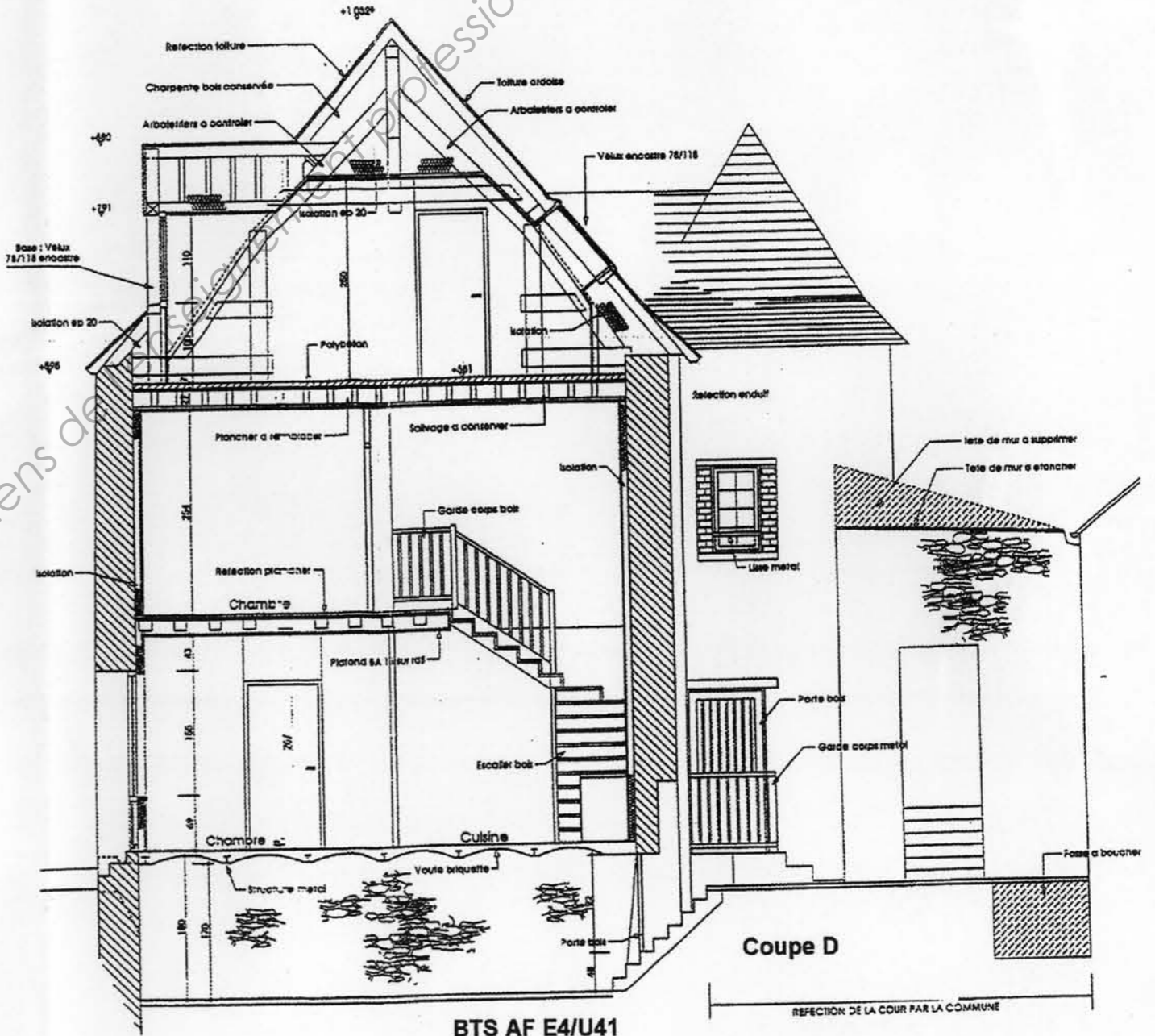
BTS AF E4/U.1



Coupe B

BTS AF E4/U41

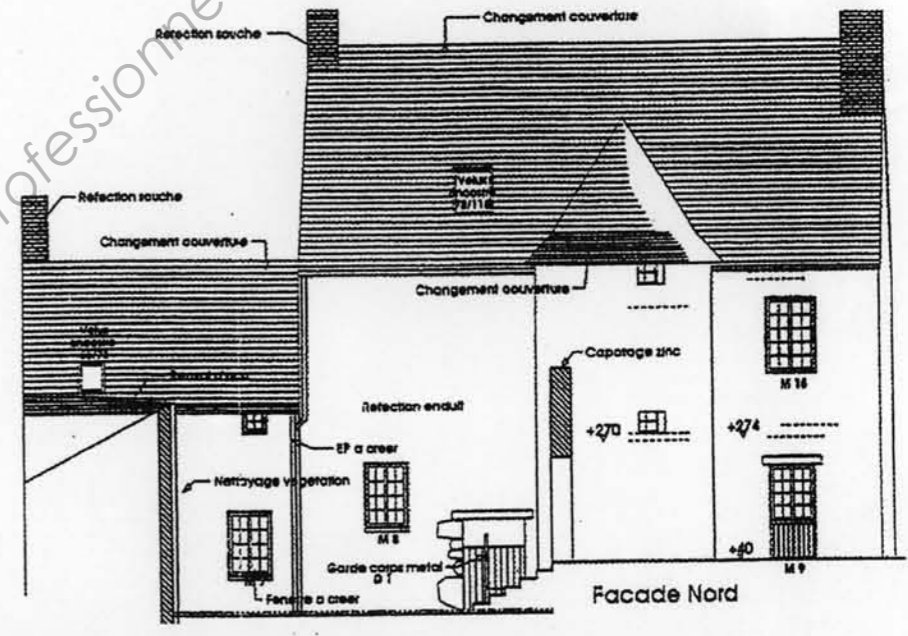
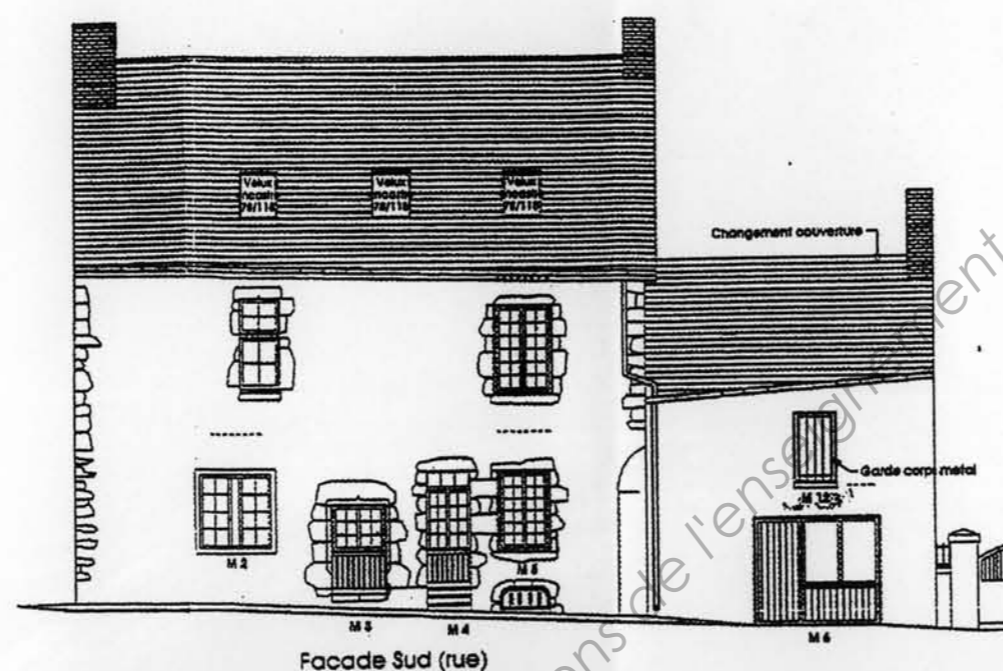
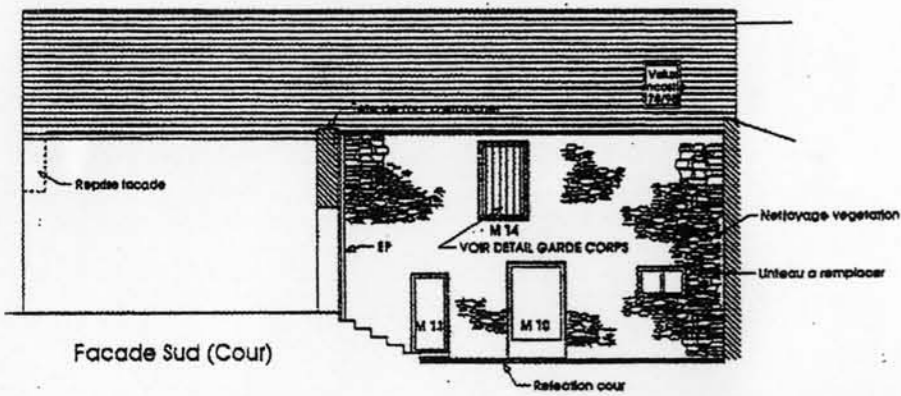
Rénovation de 4 logements dans un bâtiment ancien



Coupe D

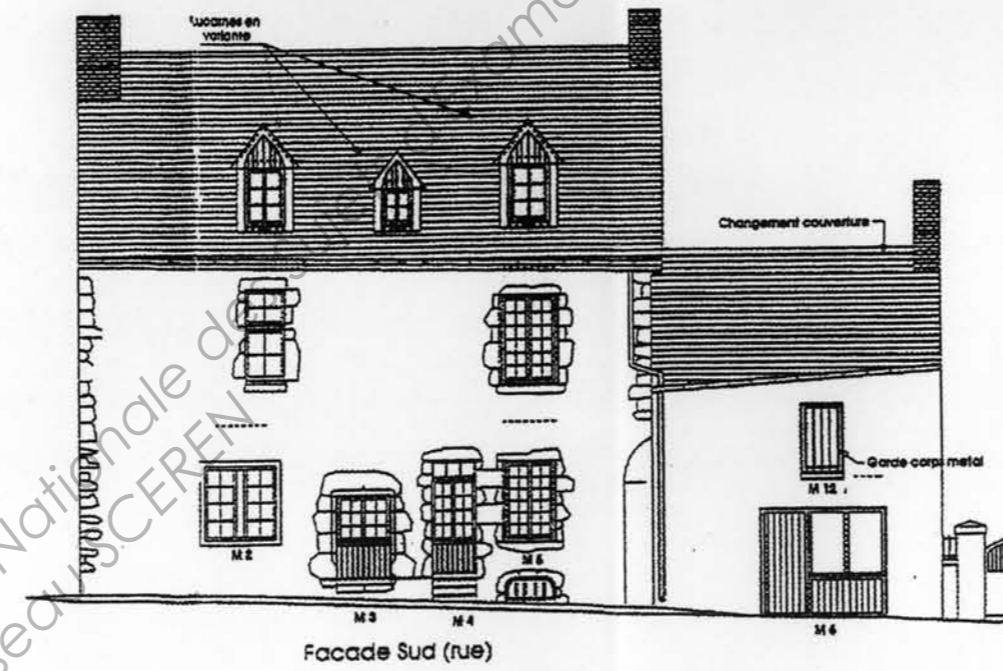
BTS AF E4/U41

REFECTION DE LA COUR PAR LA COMMUNE



**FACADES**

Rénovation de 4 logements dans un bâtiment ancien



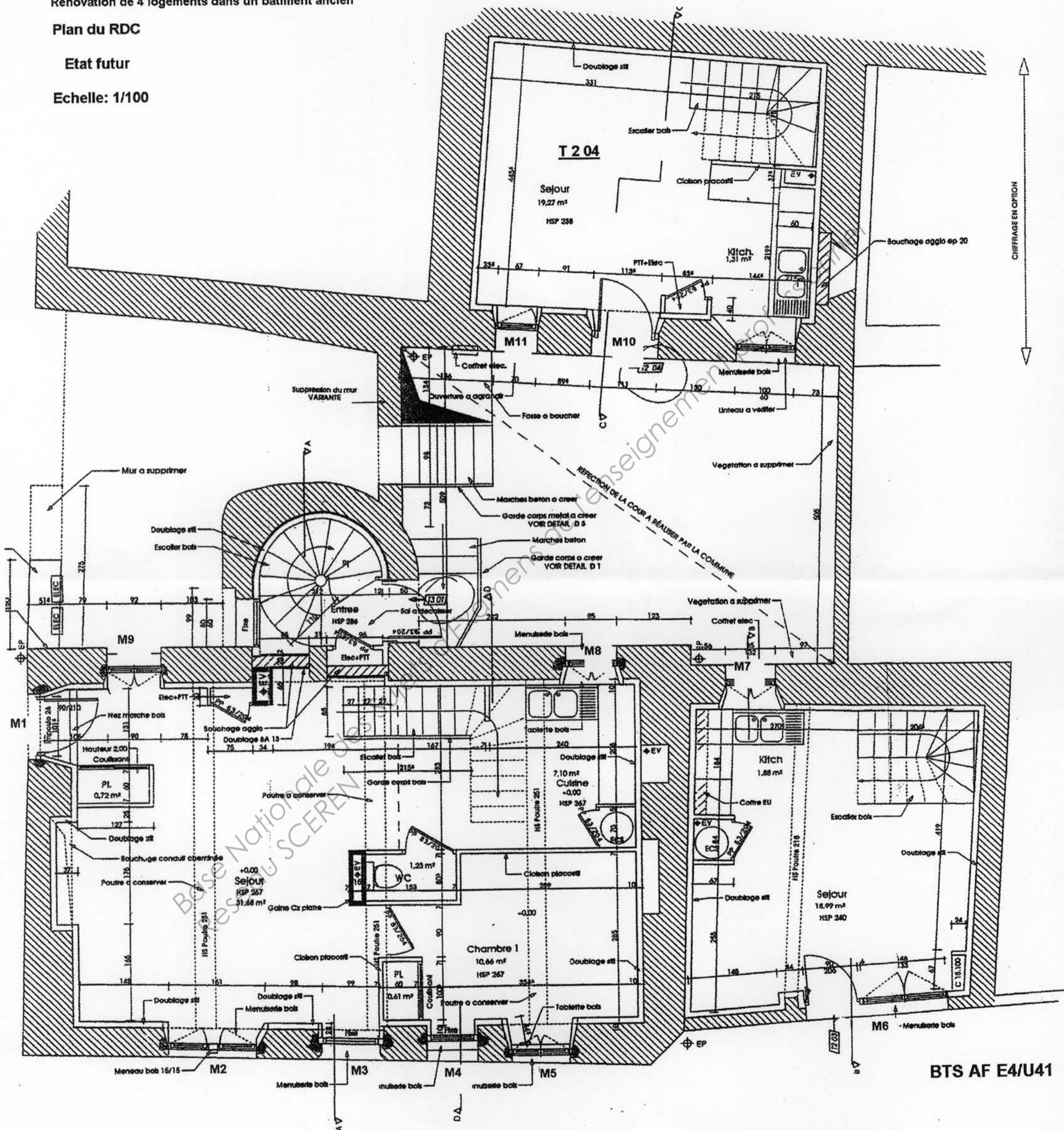
BTS AF E4/U41

Rénovation de 4 logements dans un bâtiment ancien

Plan du RDC

Etat futur

Echelle: 1/100



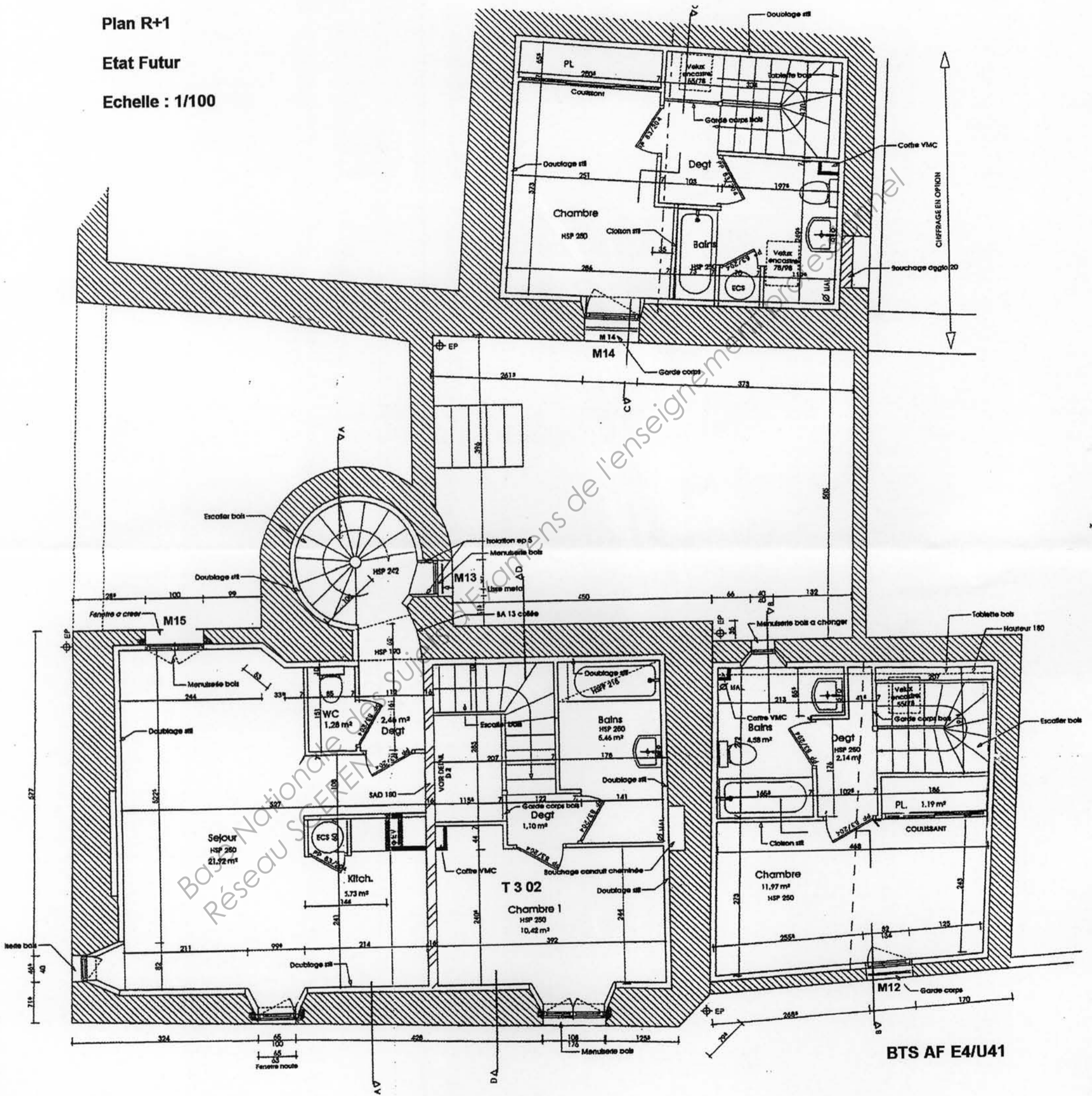


Rénovation de 4 logements dans un bâtiment ancien

Plan R+1

Etat Futur

Echelle : 1/100

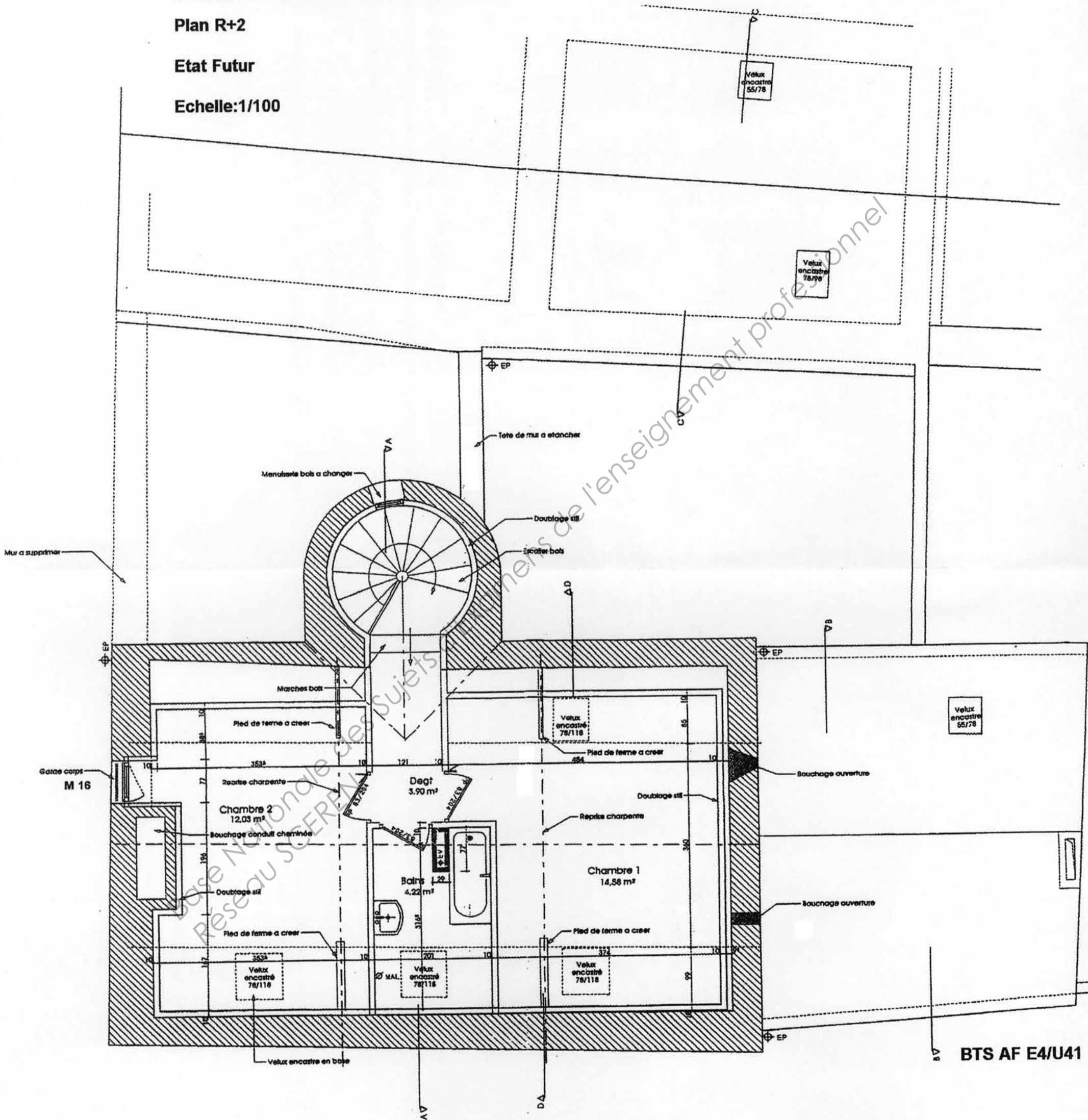


Rénovation de 4 logements dans un bâtiment ancien.

Plan R+2

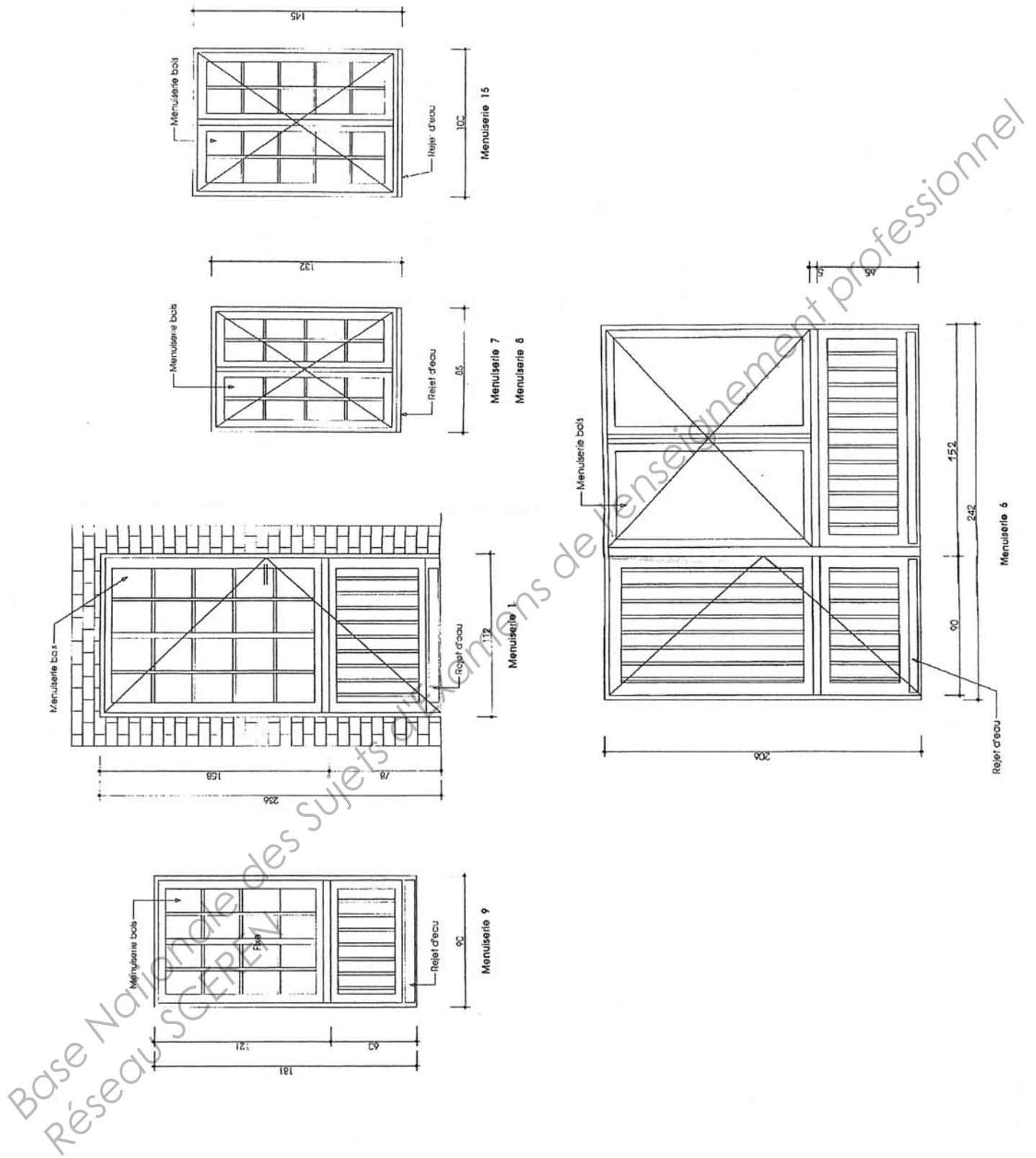
Etat Futur

Echelle:1/100

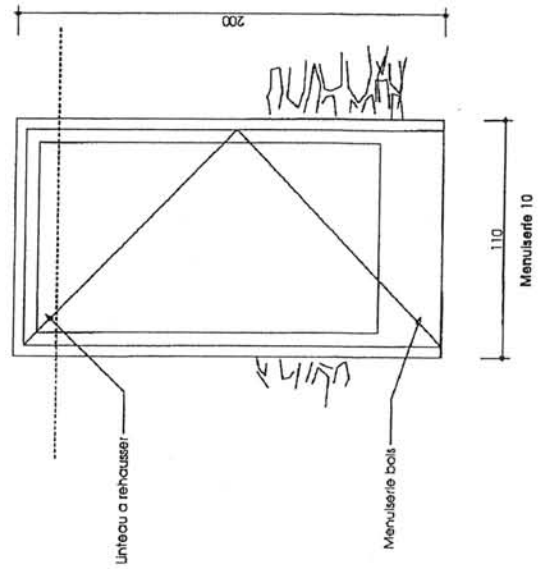
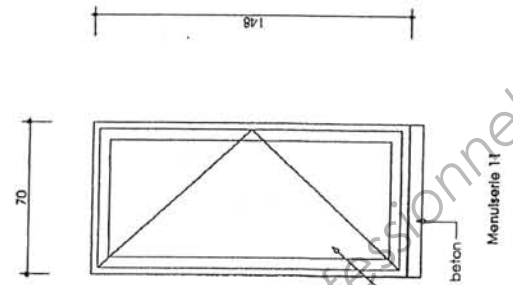
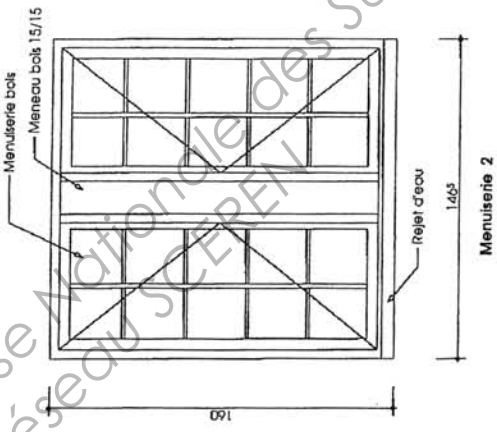
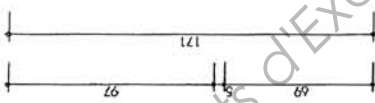
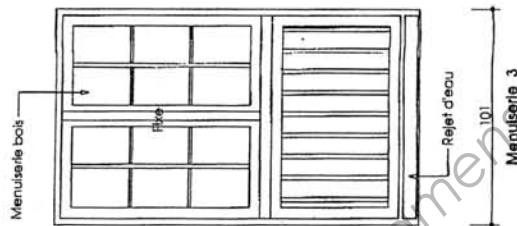
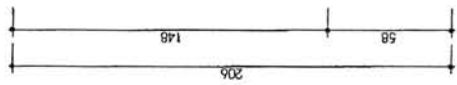
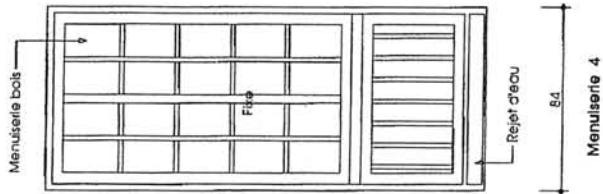
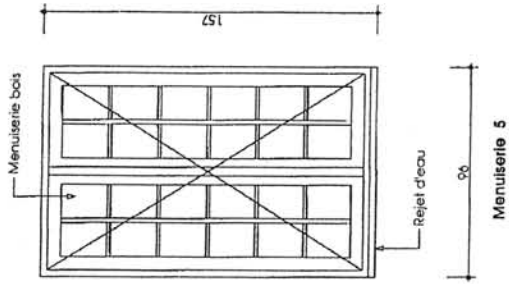


BTS AF E4/U41

# Rénovation de 4 logements dans un bâtiment Ancien.

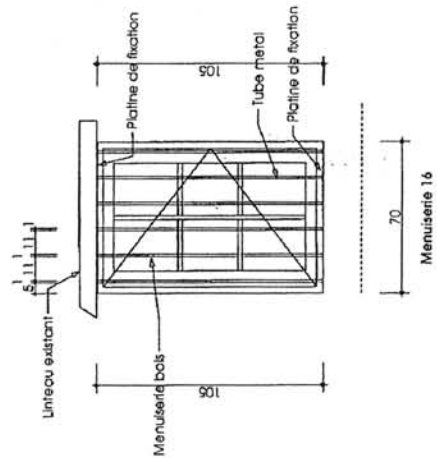
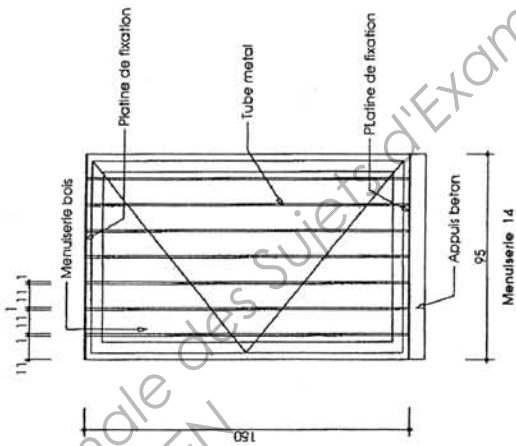
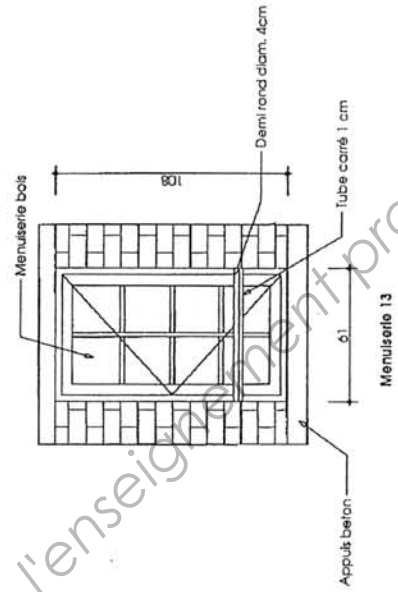
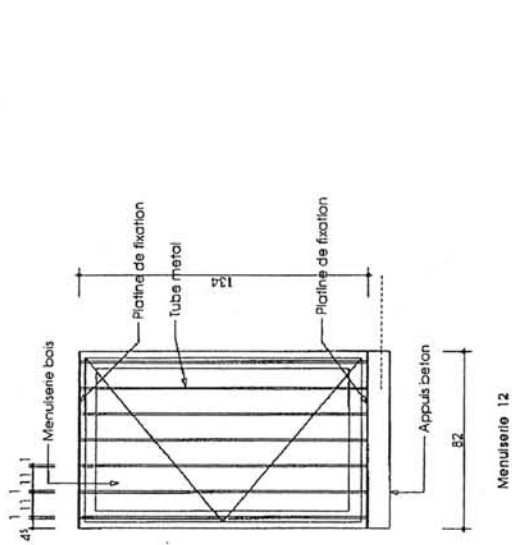


# Rénovation de 4 logements dans un bâtiment Ancien.



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel  
Réseau SCEPT

# Rénovation de 4 logements dans un bâtiment Ancien.



Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel  
Réseau SCEREN

## CCTP Lot 7 Faïence - Sols

### 7.1 PRESCRIPTIONS GENERALES

L'entrepreneur prendra connaissance des chapitres relatifs aux travaux de gros œuvre et plâtrerie pour déterminer la nature des supports sur lesquels il aura à intervenir.

Il se référera aux DTU et normes relatifs aux travaux de son lot. Avant tout commencement d'approvisionnement, il soumettra au maître d'œuvre tous les échantillons correspondant aux matériaux proposés pour choix de nuances.

Les revêtements de sols des placards seront les mêmes que dans les pièces dans lesquelles ils s'ouvrent.

### 7.2 REVETEMENT DE FAIENCE

#### 7-2-1 QUALITE DE FAIENCE

Les carreaux de faïence de dimensions 15\*15 avec listel employés pour revêtements verticaux seront de choix commercial de couleur nuagée à bord adoucis. Pour les parties saillantes, il sera fait usage de baguettes d'angles alu, au choix de l'architecte.

NOTA : Le traitement du joint d'étanchéité à la jonction faïence-baignoire sera réalisé par un joint à la pompe élastomère ou équivalent.

#### 7-2-2 MISE EN ŒUVRE ET LOCALISATION

La faïence sera mise en œuvre :

- sur une hauteur de 0,60 au dessus des lavabos et éviers + 2 carreaux de part et d'autre.
- Sur une hauteur de 1,80 au dessus des baignoires compris retours + 2 carreaux de part et d'autre ainsi que les paillasse en bout de baignoires.
- Il est prévu de la faïence sur toute la largeur ainsi que les 2 retours dans la cuisine côté évier et au dessus des appareils ménagers.

### 7.3 REVETEMENT DE SOLS SOUPLES

#### 7-3-1 RAGREAGE

##### A – SUR SUPPORT BETON

Mise en œuvre d'un enduit de ragréage autolissant classé P3 pour rattrapage de niveau et des irrégularités du support.

Toutes réalisation de ragréage devra être précédé de l'application d'un primaire d'accrochage compatible avec le support et le ragréage.

Localisation : dans toutes les pièces au RDC des logements T2.03, T3.02 et T2.04.

##### B – SUR SUPPORT BOIS

Mise en œuvre d'un enduit de ragréage fibré classé P3 pour rattrapage de niveau et des irrégularités du support.

Toutes réalisation de ragréage devra être précédé de l'application d'un primaire d'accrochage compatible avec le support et le ragréage.

Localisation :

- niveau R+1 : dans T3.02 (toutes les pièces)  
dans T2.03 (toutes les pièces)
- niveau R+2 : dans T3.01 (chambre 2 et dégagement)
- niveau R+1 : du logement T2.04

### C – SUR SUPPORT BETON ALLEGE

Mise en œuvre d'un enduit de ragréage autolissant classé P3 pour rattrapage de niveau et des irrégularités du support.

Toutes réalisation de ragréage devra être précédé de l'application d'un primaire d'accrochage compatible avec le support et le ragréage.

Localisation :

- niveau R+1 : dans T3.01 (toutes les pièces)
- niveau R+2 : dans T3.01 (bains et chambres 1)

### 7-3-1 REVETEMENT DE SOL PVC

7-3-1-1 Fourniture et pose de revêtement PVC sur mousse en lés de 2 m type TX 192 de chez TARKETT ou équivalent classé U2SP3E2/3C2 avec un affaiblissement acoustique au bruit de choc de 19 dB. Collage avec une colle acrylique, joint soudé à froid. Il disposera d'un traitement fongistatique et bactériostatique Sanitized®.

Localisation :

- Dans les chambres, bains WC et cuisines des logements T 3.01- T3.02 – T2.03
- Dans toutes les pièces du niveau R+1 du T2.04

7-3-1-2 Fourniture et pose de revêtement PVC sur mousse en lés de 2 m type TX 163 de chez TARKETT ou équivalent classé U3P3E2/3C2 avec un affaiblissement acoustique au bruit de choc de 19 dB. Collage avec une colle acrylique, joint soudé à froid. Il dispose d'un traitement fongistatique et bactériostatique Sanitized®.

Localisation :

- Dans les entrées, dégagements et séjours des logements T 3.01- T3.02 – T2.03
- Dans toutes les pièces du niveau RDC du T2.04

L'entrepreneur se reportera au préambule du présent document pour ce qui concerne les règles générales applicables à son intervention.

De plus, il est censé connaître le contenu des interventions des autres corps de métiers et avoir prévu tous ouvrages de sa spécialité nécessaires à la bonne exécution des travaux des autres corps de métiers.

8-1 GENERALITES

8-1-1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux faisant l'objet du présent lot comprennent :

- la peinture sur les ouvrages intérieurs *et extérieurs*
- la fourniture et la pose des revêtements muraux.
- le nettoyage de fin de chantier.

8-1-2 QUALITE DES MATERIAUX

L'entrepreneur établira son prix suivant les produits proposés au présent CCTP.

Il pourra proposer d'autres marques et produits sous réserve qu'ils soient de même qualité et compatibles entre eux.

Tous ces travaux seront garantis pendant une période de deux ans qui commencera à courir du jour de la réception.

Le maître d'œuvre aura toujours le droit de faire analyser les produits employés, dans un laboratoire de son choix, aux frais de l'entrepreneur.

8-1-3 CONNAISSANCE DU TRAVAIL

L'entrepreneur est tenu de prendre connaissance complète du présent document et d'en respecter chaque clause. En particulier, il est réputé bien connaître les ouvrages des autres corps d'état destinés à être peints. Il devra contacter le titulaire du lot menuiserie car tous les bâtis d'huissieries de portes devront être peints avant pose.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel  
Réseau SCEREN



#### 8-1-4 SUBJECTILES

L'entrepreneur est tenu de reconnaître le chantier avant le début de ses travaux. A défaut de réserves de sa part à ce moment, il sera réputé accepter les subjectiles en l'état et restera entièrement responsable de la bonne exécution du travail et de son résultat.

Le prix de l'entrepreneur comprendra les opérations préparatoires précisées plus loin. Cependant, les opérations telles que égrenage, ponçage, rebouchage, ratissage ou enduits, impression, époussetage des surfaces empoussiérées par dérouillage, égrenage ou ponçage, seront incluses dans le prix et considérées comme naturellement indispensables.

De plus, dans certains cas, l'entrepreneur pourra être amené à prévoir des travaux de grattage et décapage. Ils seront inclus dans son prix de même que les éventuelles passes d'enduits nécessaires supplémentaires.

#### 8-1-5 DIVERS

L'entrepreneur prévoira un poste pour raccords divers de faible importance et la mise en peinture d'ouvrages de détail n'apparaissant pas explicitement dans l'énumération ci-dessus mais évidemment indispensable à la parfaite finition de l'ouvrage.

### 8-2 PEINTURES EXTERIEURES

#### 8-2-1 SUR OUVRAGES METALLIQUES NEUFS

Deux couches de peinture brillante constituée d'une combinaison de résines glycérophthaliques, haut extrait sec, pigment blanc (oxyde de titane) après reprise d'antirouille avec un liant à base de résines glycérophthaliques modifiées. La pénétration au support et la protection antirouille sont apportées par une combinaison de phosphore de zinc actif, d'agents passivants et de tensio-actifs, compris tous travaux de dégraissage, décalaminage, élimination de la rouille pulvérulente et dépoussiérage.

**Localisation :**

- sur les garde-corps, barreaudages et barres d'appui
- sur les dauphins fonte.

#### 8-2-2 SUR OUVRAGES METALLIQUES EXISTANTS

Lavage ou grattage, 2 couches de peinture brillante constituée d'une combinaison de résines glycérophthaliques, haut extrait sec, pigment blanc : oxyde titane, après reprise d'antirouille avec un liant à base de résines glycérophthaliques modifiées y compris tous travaux de décalaminage, dégraissage et apprêt nécessaires.

**Localisation :**

- grille de ventilation du local vélos (niveau R-1)

### 8-2-3 SUR OUVRAGES BOIS NEUF

Impression ou reprise d'impression, bouchage, ponçage, impression à l'aide d'un produit au résine alkyde longue en huile, aspect mat, ponçage, 2 couches de résine glycérophthalique combinée à des agents biocides, aspect satiné

**Localisation :**

- sur toutes les dépasses de toit apparentes

### 8-2-4 SUR MENUISERIES BOIS NEUVES

Travaux de peinture sur bois imprimé comprenant :

- l'impression des menuiseries en bois brut sera prévue au lot 04 MENUISERIE EXTERIEURE BOIS
- brossage, rebouchage, ponçage
- sous-couche par peinture micro-poreuse
- 2 couches de peinture
- coloris au choix du maître d'ouvrage
- sauf contre-indications, la qualité et le type de finition extérieures seront les suivants :
  - \* qualité courante
  - \* finition satinée

**Localisation :**

- toutes les menuiseries extérieures

### 8-2-5 SUR OUVRAGES BOIS EXISTANTS

Lavage, ponçage, rebouchage, 2 couches de résine glycérophthalique combinée à des agents biocides : la première couche pourra être diluée à 5%.

**Localisation :**

- sur toutes les dépasses de toit apparentes
- sur les linéaux bois conservés

## 8-3 PEINTURES INTERIEURES

### 8-3-1 SUR MENUISERIES INTERIEURES NEUVES

Impression ou reprise d'impression, rebouchage, ponçage, impression à l'aide d'une résine alkyde courte en huile en dispersion aqueuse, aspect mat se présentant sous forme de fluide et 2 couches d'une résine glycérophthalique combinée à des agents biocides, aspect demi-brillant se présentant sous forme fluide.

**Localisation :**

- sur tous les ouvrages de menuiserie intérieure (sur bâti + porte intérieure, trappe, plinthe bois, charpente apparente, etc...)

### 8-3-2 SUR OUVRAGES BOIS EXISTANTS

Décapage, brossage, 1 couche d'impression et 2 couches de finition identique à l'article 8-3-1.

**Localisation :**

- les corbeaux bois des poutres
- les pièces de charpente apparentes
- les poutres apparentes (PH RdC dans T3.02, les poutres face aux menuiseries M2 et M5 dans T2.02)

### 8-3-3 SUR OUVRAGES METALLIQUES

Lessivage, brossage, dégraissage, décalaminage éventuels, une couche antirouille avec une combinaison de résines glycérophthaliques, haut extrait sec, pigment blanc (oxyde de titane) et 2 couches de finition constituées d'une combinaison de résines glycérophthaliques, haut extrait sec, pigment blanc (oxyde de titane), aspect brillant se présentant sous forme de crème onctueuse.

**Localisation :**

- sur tous ouvrages métalliques apparents

### 8-3-4 SUR OUVRAGES PVC

Dégraissage soigné au solvant, une couche d'impression en résines alkydes modifiées uréthane et 2 couches de finition constituées d'une combinaison de résines glycérophthaliques, haut extrait sec, pigment blanc (oxyde de titane), aspect brillant se présentant sous forme de crème onctueuse.

**Localisation :**

- toutes les tuyauteries PVC apparentes

### 8-3-5 SUR PLAFONDS PLATRE

Egrenage, brossage, époussetage, 2 couches de peinture composée d'alkydes mates spécialement traitées, poids spécifique de  $1.70 \pm 0.02$ .

**NOTA :** Pour les pièces sèches, prévoir de la peinture mate glycéro.

**Localisation :**

- tous les plafonds dans toutes les pièces y compris les placards
- les sous-faces de linteaux
- les retombées de poutres :
  - \* niveau RdC dans T3.02 : la poutre du milieu
  - \* niveau R+1 dans T3.01 et T3.02

#### 8-4-1 PAPIERS PEINTS

Lessivage et égrenage, rebouchage, ponçage, une couche d'impression, fourniture et pose de papiers peints de 150 g pour les pièces sèches et de papiers vinyl de 190 g pour les pièces humides.

**Localisation :**

- sur murs dans toutes les pièces habitables des logements compris placards

#### 8-5 DIVERS

L'entrepreneur prévoira un poste pour raccords divers de faible importance et la mise en peinture d'ouvrages de détails n'apparaissant pas explicitement dans l'énumération ci-avant mais évidemment indispensable à la parfaite finition de l'ouvrage.

#### 8-6 NETTOYAGE

Les entrepreneurs doivent le nettoyage des fournitures et appareils dont ils ont assuré la mise en œuvre.

Le nettoyage général en fin de chantier incombe à l'entrepreneur du présent lot.

#### 8-6-1 MISE EN OEUVRE GENERALE

Les produits employés (solvants, décapants, etc...) et les procédés mis en œuvre (grattage, ponçage) ne devront pas provoquer l'altération des matières elles-mêmes ou de leur état de surface. Sont à prévoir nettoyés et sans que cette liste soit limitative, les ouvrages suivants :

- sol en ciment
- revêtement plastique
- vitres et glaces
- menuiseries
- appareils sanitaires
- éléments polis ou chromés

#### 8-6-2 RECEPTION

Le nettoyage terminé devra être équivalent à un nettoyage ménager courant effectué à l'aspirateur, la serpillière ou le balai de ménage.

# Rénovation de 4 logements dans un bâtiment ancien

Impressions et primaires

Peintures brillantes

	Milieu d'application	Type de travaux	Densité	Nbmt m²/L	Réf.	Contdt	Série de prix	Prix @ HT/L ou à l'unité	Prix @ HT/Kg	Prix de revient m² en €
<b>NORMAE PRIMAIRE</b> Impression 100 % acrylique microporeuse.		**	1,31	14	3T16601	10 L	Blanc	13,77	10,51	0,98
					3T12775	5 L		14,73	11,24	1,05
					3T12774	1 L		15,96	12,18	1,14
<b>FASTOPRIM</b> Impression sous-couche 100 % acrylique.		**	1,30	12	3T17048	15 L	Blanc	9,69	7,45	0,81
					3T17049	3 L		10,50	8,08	0,88
<b>CRYLOPRIM</b> Impression sous-couche acrylique.		**	1,40	11	3T16476	15 L	Blanc	3,71	2,65	0,34
					3T16475	5 L		4,46	3,19	0,41
<b>123 ZINSSER</b> Primaire masquant universel à séchage rapide.		**	1,30	15	RU0486	10 L	Blanc	10,69	8,22	0,55
					RU0476	5 L		11,71	9,01	0,60
					RU0475	1 L		13,50	10,38	0,69
<b>PERMAWHITE ZINSSER</b> Primaire anti-moisissures pour pièces humides et environnement alimentaire.		**	1,42	17	RU0485	10 L	Blanc satiné	12,48	8,79	0,52
					RU0472	5 L		13,50	9,51	0,56
					RU0471	1 L		15,30	10,77	0,63
<b>T. IMPRESSION UNIVERSELLE</b> Impression glycérophtalique longue en huiles. Fort pouvoir d'accrochage.		**	1,52	19	3T02684	15 L	Blanc	11,63	7,65	0,61
					3T16718	3 L		12,21	8,03	0,64
					3T16717	1 L		12,71	8,36	0,67
<b>STIC PRIM</b> Impression universelle alkyde uréthane à séchage rapide.		**	1,30	10	3K11992	15 L	Blanc	11,59	8,92	1,16
					3K11991	3 L		11,93	9,18	1,19
<b>SOLVOPRIM</b> Impression glycérophtalique pour fonds absorbants.		**	1,49	14	3T07643	15 L	Blanc	7,96	5,34	0,57
					3T07640	5 L		9,36	6,28	0,67
<b>MAXI IMPRESS</b> Impression universelle pour fonds absorbants.		*	1,50	14	3A04478	15 L	Blanc	6,96	4,64	0,50
<b>B.I.N. ZINSSER</b> Primaire masquant isolant à base de résine Shellac.		**	1,20	11	RU0484	10 L	Blanc	14,44	12,03	1,31
					RU0479	5 L		15,48	12,90	1,41
					RU0478	1 L		17,27	14,39	1,57
<b>ANCORPRIM COMUS</b> Primaire d'accrochage pour métaux, bois, PVC.		**	1,45	14	CP0032	3 L	Le L	20,24	13,96	1,45
					CP0033	0,75 L		La boîte	16,68	15,34
<b>DURBOCEM MATHYS</b> Peinture acrylique en milieu solvanté pour la rénovation des murs humides. Anti-humidité.		**	1,26	3	MY0056	20 L	Blanc	8,68	6,89	2,89
					MY0055	5 L		8,96	7,11	2,99
					MY0463	1 L		9,46	7,51	3,15

	Milieu d'application	Type de travaux	Densité	Nbmt m²/L	Réf.	Contdt	Série de prix	Prix @ HT/L ou à l'unité	Prix @ HT/Kg	Prix de revient m² en €	
<b>NORMAE BRILLANT</b> Peinture laque tendue, microporeuse, d'aspect brillant, à base de résines 100 % acryliques. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases A, C, bleu, rouge, jaune, vert, noir.		**	1,27	12	3T12731	10 L	Blanc	16,19	12,75	1,35	
					3T16316	3 L		17,43	13,72	1,45	
					3T12729	1 L		18,35	14,45	1,53	
					3T16513	3 L	Série 1	18,30	14,41	1,53	
					3T12753	1 L		19,26	15,17	1,61	
					3T16514	3 L		Série 2	19,18	15,10	1,60
					3T12754	1 L	20,18		15,89	1,68	
					3T16515	3 L	Série 3		20,05	15,79	1,67
					3T12755	1 L		21,10	16,61	1,76	
<b>ROTOLL BRILLANT</b> Peinture laque tendue, glycérophtalique, pour travaux soignés et très soignés. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases P, M, T.		**	1,23	20	3T84010	10 L	Blanc	19,60	15,93	0,98	
					3T15453	3 L		21,12	17,17	1,06	
					3T08960	1 L		22,23	18,07	1,11	
					3T00946	1 L	Noir	22,86	18,59	1,14	
					3T16522	3 L		Série 1	21,72	17,66	1,09
					3T15179	1 L			22,86	18,59	1,14
					3T16523	3 L	Série 2		22,51	18,30	1,13
					3T15182	1 L		23,72	19,28	1,19	
					3T16524	3 L		Série 3	23,73	19,29	1,19
3T15185	1 L	24,96	20,29	1,25							
<b>TOLL-O-STAR BRILLANT</b> Peinture laque tendue brillante alkyde uréthane. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases P, M, T.		**	1,20	12	3T16731	10 L	Blanc	16,53	13,78	1,38	
					3T16730	3 L		17,41	14,51	1,45	
					3T16729	1 L		20,51	17,09	1,71	
					3T16774	10 L	Série 1	17,50	14,58	1,46	
					3T16771	3 L		18,59	15,49	1,55	
					3T16787	1 L		21,09	17,58	1,76	
					3T16775	10 L	Série 2	18,49	15,41	1,54	
					3T16772	3 L		18,97	15,81	1,58	
					3T16788	1 L		21,88	18,23	1,82	
					3T16776	10 L	Série 3	19,98	16,65	1,67	
					3T16773	3 L		21,07	17,56	1,76	
					3T16789	1 L		23,03	19,19	1,92	
<b>SOLVOLAQUE BRILLANT</b> Peinture laque tendue arrondie, à base de résines glycérophtaliques pour travaux courants. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases P, M, T.		**	1,16	16	3T16720	15 L	Blanc	12,82	11,05	0,80	
					3T03237	5 L		14,68	12,66	0,92	
					3T12890	1 L		16,03	13,82	1,00	
					3T15247	5 L	Série 1	15,41	13,28	0,96	
					3T15248	1 L		16,82	14,50	1,05	
					3T15250	5 L		Série 2	16,17	13,94	1,01
					3T15251	1 L	17,67		15,23	1,10	
					3T15253	5 L	Série 3		16,90	14,57	1,06
					3T15254	1 L		18,46	15,91	1,15	
<b>STIC SBR</b> Peinture alkyde brillante garnissante pour travaux courants. Teintes Panorama Décoration à partir des bases P, M, T.		**	1,45	12	3K12033	15 L	Blanc	14,61	10,08	1,22	
					3K81044	5 L		15,37	10,60	1,28	
					3K11599	15 L		16,36	11,28	1,36	
					3K11598	5 L	Série 1	17,17	11,84	1,43	
					3K11601	15 L		Série 2	19,67	13,57	1,64
					3K11600	5 L			19,71	13,59	1,64
					3K11603	15 L	Série 3		19,72	13,60	1,64
					3K11602	5 L		20,64	14,23	1,72	

Tarif PEINTURE

AFE4ETE

# Rénovation de 4 logements dans un bâtiment ancien

## Peintures intérieures

Peintures satinées

Méthode d'application	Type de travaux	Durabilité	Noms n°/L	A&E	Condit.	Série de prix	Prix € HT/L ou à l'unité	Prix € HT/Kg	Prix de revient m² en €							
NORMAE SATIN Peinture laque tendue, microporeuse, d'aspect satiné, à base de résines 100 % acryliques. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases A, C, bleu, rouge, jaune, vert, noir.	A A	1,34	12			Blanc	3T12739 10 L	15,78	11,78	1,32						
							3T16320 3 L	17,24	12,87	1,44						
							3T12737 1 L	18,14	13,54	1,51						
						Série 1	3T17151 10 L	16,28	12,15	1,36						
							3T16516 3 L	18,10	13,51	1,51						
							3T12746 1 L	19,04	14,21	1,59						
						Série 2	3T17152 10 L	17,06	12,73	1,42						
							3T16517 3 L	18,96	14,15	1,58						
							3T12747 1 L	19,96	14,90	1,66						
						Série 3	3T17153 10 L	17,84	13,31	1,49						
							3T16518 3 L	19,82	14,79	1,65						
							3T12748 1 L	20,86	15,57	1,74						
						FASTOSATIN Peinture acrylique de finition satinée pour travaux soignés. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases A, C, bleu, rouge, jaune, vert, noir.	A A	1,33	12			Blanc	3T16676 15 L	10,40	7,82	0,87
3T16677 5 L	11,03	8,29	0,92													
3T16678 1 L	12,12	9,11	1,01													
Série 1	3T16706 15 L	10,90	8,20	0,91												
	3T16709 5 L	11,57	8,70	0,96												
	3T16712 1 L	12,74	9,58	1,06												
Série 2	3T16707 15 L	11,71	8,80	0,98												
	3T16710 5 L	12,41	9,33	1,03												
	3T16713 1 L	13,66	10,27	1,14												
Série 3	3T16708 15 L	12,04	9,05	1,00												
	3T16711 5 L	12,67	9,53	1,06												
	3T16714 1 L	13,95	10,49	1,16												
TOLL-O-TEX SATIN Peinture de finition satinée aux résines acryliques et alkyles. Teintes Grand Totem, Totem Pastel et Totem Façade à partir des bases A et C.	A A	1,35	9									Blanc	3T16999 15 L	10,24	7,59	1,14
						3T16998 5 L	12,40	9,24	1,39							
						3T17028 15 L	10,55	7,81	1,17							
						Série 1	3T17029 5 L	12,86	9,53	1,43						
							3T17030 15 L	11,06	8,19	1,23						
							3T17031 5 L	13,47	9,98	1,50						
						Série 2	3T17032 15 L	11,68	8,66	1,30						
							3T17033 5 L	14,23	10,54	1,58						
							3T16483 15 L	8,18	5,97	0,74						
						CRYLOSATIN Peinture satinée acrylique, garnissante, pour travaux courants. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir du blanc courant et de la base C.	A A	1,37	11			Blanc courant	3T16482 5 L	9,47	6,91	0,86
													3T15289 15 L	8,57	6,26	0,78
													3T15290 5 L	9,93	7,25	0,90
												Série 1	3T15291 15 L	9,01	6,58	0,82
3T15292 5 L	10,43	7,61	0,95													
3T16510 5 L	10,87	7,93	0,99													
STIC BRILL BMI Peinture satinée acrylique sans odeur. Séchage rapide. Film résistant. Teintes Panorama Décoration à partir des bases A et C.	A A	1,43	10									Blanc	3K11939 15 L	10,35	7,24	1,04
													3K11655 5 L	11,42	7,99	1,14
													3K11979 15 L	11,37	7,95	1,14
												Série 1	3K11578 5 L	12,39	8,66	1,24
													3K11581 15 L	12,48	8,73	1,25
													3K11580 5 L	12,83	8,97	1,28
												Série 2	3K11651 15 L	13,01	9,10	1,30
						3K11582 5 L	13,25	9,26	1,32							
						3A00040 15 L	7,62	5,86	0,76							
						MAXICRYL Peinture acrylique d'aspect satiné doux.	A A	1,30	10			Blanc	3K11818 15 L	5,39	4,15	0,60
													3K11842 15 L	5,74	4,42	0,64
													3K11843 15 L	6,04	4,65	0,67
												Série 1	3K11844 15 L	6,25	4,81	0,69
3K11654 15 L	9,26	7,12	4,63													
3K11854 5 L	10,00	7,69	5,00													
Série 2	3K11545 15 L	9,73	7,48	4,87												
	3K11858 5 L	10,51	8,08	5,26												

# Peintures intérieures

Peintures satinées

Méthode d'application	Type de travaux	Durabilité	Noms n°/L	Ref.	Condit.	Série de prix	Prix € HT/L ou à l'unité	Prix € HT/Kg	Prix de revient m² en €							
ROTOLL SATIN Peinture laque tendue, glycérophthalique, pour travaux soignés et très soignés. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases P, M, T.	A A	1,22	17			Blanc	3T09416 10 L	15,81	12,96	0,93						
							3T15457 3 L	19,75	16,19	1,16						
							3T06160 1 L	20,80	17,05	1,22						
						Série 1	3T07809 1 L	22,24	18,23	1,31						
							3T17157 10 L	17,10	14,02	1,01						
							3T16525 3 L	20,36	16,69	1,20						
						Série 2	3T15188 1 L	21,42	17,56	1,26						
							3T17158 10 L	18,63	15,27	1,10						
							3T16526 3 L	21,74	17,82	1,28						
						Série 3	3T15191 1 L	22,88	18,75	1,35						
							3T17159 10 L	20,63	16,91	1,21						
							3T16527 3 L	23,49	19,25	1,38						
						3T15194 1 L	24,70	20,25	1,45							
TOLL-O-STAR SATIN Peinture laque tendue satinée alkyde uréthanne pour travaux soignés. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases P, M, T.	A A	1,15	15			Blanc	3T16738 10 L	15,10	13,13	1,01						
							3T16737 3 L	16,62	14,45	1,11						
							3T16736 1 L	17,36	15,10	1,16						
						Série 1	3T16768 3 L	16,85	14,65	1,12						
							3T16790 1 L	17,84	15,51	1,19						
							3T16769 3 L	17,49	15,21	1,17						
						Série 2	3T16791 1 L	18,51	16,10	1,23						
							3T16770 3 L	19,08	16,59	1,27						
							3T16792 1 L	19,50	16,96	1,30						
						FLAT SATIN Peinture de finition satinée, glycérophthalique, pour travaux soignés. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases P, M, T.	A A	1,34	13			Blanc	3T03230 15 L	12,66	9,45	0,97
													3T03226 5 L	15,33	11,44	1,18
													3T03191 1 L	16,96	12,66	1,30
												Série 1	3T15225 15 L	13,31	9,93	1,02
3T15226 5 L	16,10	12,01	1,24													
3T15227 1 L	17,81	13,29	1,37													
Série 2	3T15228 15 L	14,26	10,64	1,10												
	3T15229 5 L	17,24	12,87	1,33												
	3T15230 1 L	19,07	14,23	1,47												
Série 3	3T15231 15 L	14,57	10,87	1,12												
	3T15232 5 L	17,65	13,17	1,36												
	3T15233 1 L	19,51	14,56	1,50												
FLAT VELOURS Peinture de finition satin veloutée, glycérophthalique, pour travaux soignés. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases P, M, T.	A A	1,31	13									Blanc	3T17094 15 L	11,47	8,76	0,88
						3T17092 5 L	13,88	10,60	1,07							
						3T17088 1 L	15,35	11,72	1,18							
						Série 1	3T17115 15 L	12,06	9,21	0,93						
							3T17112 5 L	14,58	11,13	1,12						
							3T17109 1 L	16,13	12,31	1,24						
						Série 2	3T17116 15 L	12,91	9,85	0,99						
							3T17113 5 L	15,61	11,92	1,20						
							3T17110 1 L	17,27	13,18	1,33						
						Série 3	3T17117 15 L	13,20	10,08	1,02						
							3T17114 5 L	15,99	12,21	1,23						
							3T17111 1 L	17,69	13,50	1,36						
						SOLVOLAQUE SATIN Peinture laque tendue arrondie satinée à base de résines glycérophthaliques. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases P, M, T.	A A	1,50	13			Blanc	3T16723 15 L	13,41	8,94	1,03
3T16722 5 L	15,00	10,00	1,15													
3T16721 1 L	17,07	11,38	1,31													
Série 1	3T16783 15 L	14,32	9,55	1,10												
	3T16780 5 L	17,44	11,63	1,34												
	3T16777 1 L	19,69	13,13	1,51												
Série 2	3T16784 15 L	14,83	9,89	1,14												
	3T16781 5 L	18,80	12,53	1,45												
	3T16778 1 L	21,07	14,05	1,62												
Série 3	3T16785 15 L	16,53	11,02	1,27												
	3T16782 5 L	21,04	14,03	1,62												
	3T16779 1 L	23,30	15,53	1,79												

Tarif PEINTURE

AFE4ETE

Bois

Lasures

Milieu d'application	Type de travaux	Densité	Rdmt m <sup>2</sup> /L	Réf.	Condit.	Série de prix	Prix € HT/L ou à l'unité	Prix € HT/Kg	Prix de revient m <sup>2</sup> en €
<b>LASURE ACRYL SATIN</b> Lasure satinée créée, aux résines acryliques. Nuanciers Lasures Tons Bois (en usine) et Lasures Déco (à partir de l'incoloré).		A A	1,05	16	Incoloré	3T15888 9,5 L	19,06	18,15	1,19
						3T15902 4,75 L	17,27	16,45	1,08
						3T15904 0,95 L	15,21	14,49	0,95
						5 L	16,37	15,59	1,02
						1 L	18,30	17,43	1,14
						3T15905 10 L	16,01	15,25	1,00
						3T15903 5 L	18,17	17,30	1,14
3T15889 1 L	20,06	19,10	1,25						
<b>LASURE OPAQUE 2</b> Lasure opacifiante satinée aux résines acryliques pures. Nuancier Lasure Opaque à partir du blanc et d'une base neutre.		A A	1,24	11	64 teintes Déco	3T15873 9,5 L	15,65	12,62	1,42
						3T15870 4,75 L	16,63	13,41	1,51
						3T15867 0,95 L	17,91	14,44	1,63
						3T15875 10 L	16,47	13,28	1,50
						3T15872 5 L	17,51	14,12	1,59
3T15869 1 L	18,49	14,91	1,68						
<b>LASURE HAUT EXTRAIT SEC</b> Lasure très haute durabilité, satinée, aux résines alkydes. S'applique en deux couches au lieu de trois. Nuancier Lasures Tons Bois.		A A	0,97	20	2 tons bois	10 L	17,69	18,24	0,88
						5 L	20,17	20,79	1,01
						1 L	21,23	21,89	1,06
<b>LASURE MATE</b> Lasure d'imprégnation et de finition mate, aux résines alkydes. Nuancier Lasures Tons Bois.		A A	0,90	16	5 tons bois	5 L	13,59	15,10	0,85
						1 L	15,38	17,09	0,96
<b>LASURE SOLVANT GEL NV</b> Lasure géifiée, satinée, haute durabilité, aux résines alkydes uréthannes. Nuancier Lasures Tons Bois.		A A	0,90	11	3 tons bois	10 L	16,10	17,89	1,46
						5 L	18,36	20,40	1,67
						1 L	20,14	22,38	1,83
<b>LASURE SOLVANT FLUIDE NV</b> Lasure satinée aux résines alkydes. Nuancier Lasures Tons Bois.		A A	0,90	11	2 tons bois	10 L	13,04	14,49	1,19
						5 L	15,76	17,51	1,43
						1 L	16,96	18,04	1,54
<b>STIC BOIS</b> Lasure satinée aux résines alkydes destinée à la préservation et la décoration des bois. Tons bois et déco. Nuancier Stic Bois.		A A	0,90	14	Tons bois	15 L	14,62	16,24	1,04
						5 L	15,00	16,76	1,08
						1 L	16,01	17,79	1,14
						3K11909 15 L	16,43	18,26	1,17
						3K11908 5 L	17,37	19,30	1,24
						3K11907 1 L	17,79	19,77	1,27

Bois

Milieu d'application	Type de travaux	Densité	Rdmt m <sup>2</sup> /L	Réf.	Condit.	Série de prix	Prix € HT/L ou à l'unité	Prix € HT/Kg	Prix de revient m <sup>2</sup> en €			
<b>VERNIS BOISERIES EXP BLANCHON</b> Vernis de finition et embellissement des boiseries et menuiseries à base de résines polyuréthannes incolores haute résistance sans mélange.		A A	0,87	12	2,5 L	BC0216	Le bidon Brillant	33,32				
						BC0219	Le bidon Satiné	33,32				
						BC0300	Le bidon Mat	33,32				
						BC0021	Le bidon Brillant	14,23				
						BC0218	Le bidon Satiné	14,23				
						BC0299	Le bidon Mat	14,23				
<b>VERNIS MARIN BRILLANT</b> Vernis alkyde uréthane en phase solvant incolore.		A A			3 L	3L00078	Le litre	16,24				
						3L00077	La boîte	17,57				
<b>LONG LIFE</b> Vernis alkyde uréthane en phase solvant. Aspect MAT applicable uniquement en intérieur.		A A	0,92	9	5 L	Brillant	3T00535	26,70	29,02	2,97		
							3T00534	27,78	30,20	3,09		
						Satiné	3T00538	27,78	29,55	3,09		
							3T00537	28,89	30,73	3,21		
							3T00540	28,56	29,44	3,17		
3T00539	29,67	30,59	3,30									
<b>DEKS OLJE D1 DURIEU</b> Saturateur pour bois qui s'imprègne en laissant un aspect naturel et rend le support imperméable.		A A		8 à 12	2,5 L	Le bidon Mat	DR0043	35,06				
							DR0042	1 L	14,99			
<b>TEXTROL DURIEU</b> Produit en phase solvant pour protéger le bois en extérieur en gardant l'aspect naturel.		A A		10 à 12	5 L	La boîte	DR0029	61,98				
							DR0028	1 L	14,99			
Peintures microporeuses												
<b>ELASTOP BRILLANT</b> Peinture laque tendue, microporeuse, glycérophthalique, pour travaux soignés et très soignés. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases P, M, T.		A A	1,15	16	10 L	Blanc	3T09414	18,12	15,76	1,13		
							3T16496	3 L	19,06	16,57	1,19	
							3T08962	1 L	20,06	17,44	1,25	
							3T16540	3 L	19,81	17,23	1,24	
							Série 1	3T15203	1 L	20,87	18,15	1,30
								3T16541	3 L	20,98	18,24	1,31
								3T15206	1 L	22,09	19,21	1,38
							Série 2	3T16542	3 L	22,29	19,38	1,39
								3T15209	1 L	23,46	20,40	1,47
							<b>ELASTOP SATIN</b> Peinture laque tendue, microporeuse, glycérophthalique, pour travaux soignés et très soignés. Teintes Grand Totem et Totem Pastel à partir des bases P, M, T.		A A	1,31	16	10 L
3T16500	3 L	18,19	13,89	1,14								
3T08970	1 L	19,14	14,61	1,20								
3T17160	10 L	18,08	13,80	1,13								
Série 1	3T16543	3 L	19,10	14,58	1,19							
	3T15212	1 L	20,09	15,34	1,26							
	3T17161	10 L	18,78	14,34	1,17							
Série 2	3T16544	3 L	19,87	15,17	1,24							
	3T15215	1 L	20,92	15,97	1,31							
	3T17162	10 L	19,75	15,08	1,23							
Série 3	3T16545	3 L	20,81	15,89	1,30							
	3T15218	1 L	21,91	16,73	1,37							

Base Nationale des  
Réseau SCEREN

# Cryloprim

FICHE TECHNIQUE

**Destination** • Impression en intérieur - Pièces sèches et humides.

- Travaux neufs ou rénovation.
- Recouvrable par toute finition acrylique ou glycérophtalique et par du papier peint.
- Destiné à isoler, protéger et blanchir les plaques de plâtre et dérivés.

**Propriétés** • Régularise la porosité du support.

- Facilité d'emploi.
- Séchage rapide, sans odeur.
- Opacifiant.

**Classification** AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 7b2

**Aspect en pot** Liquide onctueux

**Masse volumique** 1,44 kg/l

**Extrait sec** En poids : 53 %

En volume : 32 %

**Point éclair** Sans objet

**Aspect du film** Poché.

**Rendement**

(Selon la norme NF T 30-073)

11 m<sup>2</sup>/l, fonction de la nature des fonds et du mode d'application

**Temps de séchage**

(à 20°C et 65% H.R.)

Sec au toucher: 10 mn

Recouvrable: 6 h

**Teintes** Blanc.

**Conditionnement** 5L et 15L

**Conservation** 12 mois en emballage d'origine, non ouvert

Conserver à l'abri du gel et de la chaleur

**Dilution** Brosse, rouleau: Prêt à l'emploi.

Pistolet airless: Dilution de 5 à 10% en volume à l'eau.

**Préparation du produit** Brasser avant sa mise en oeuvre.

**Matériel d'application** Brosse, rouleau, pistolet airless.

**Nettoyage des outils** Eau

**Conditions d'application** Conformées au DTU 59.1

**Supports** Etat et qualité conformes au DTU 59.1

**Non revêtus** : • Plâtres et dérivés

• Supports à base de liants hydrauliques non peints et/ou enduits.

**Revêtus** : • Supports ci-dessus revêtus par des peintures adhérentes.

• Autres supports, nous consulter

**Incompatibilités connues** : • Ne pas utiliser sous des revêtements muraux

**Préparation des supports** Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières :

**Supports revêtus:** Matage des surfaces brillantes ou satinées par ponçage

**Système d'application**

Selon le DTU 59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché

1 couche de CRYLOPRIM

1 ou 2 couches de peintures de finition en phase solvant ou aqueuse.

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

**Hygiène et sécurité** Produit non classé dangereux.

Consulter la fiche de données de sécurité.



# Impression Universelle

FICHE TECHNIQUE

**Destination**  Impression pour la plupart des supports courants du bâtiment.

Adaptée pour recevoir des enduits mixtes et des finitions en peinture laque tendue.

Recouvrable par les finitions en phase solvant ou aqueuse.

Travaux neufs et rénovation, en pièces sèches ou humides.

**Propriétés**  Fort pouvoir d'accrochage

Microporeux

Bon pouvoir garnissant

Impression pénétrante

**Classification** AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 4a

**Aspect en pot** Peinture onctueuse.

**Masse volumique** 1,52 kg/l

**Extrait sec** En volume : 60%

En poids: 80%

**COV** Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/h) : 750 g/l (2007/2010).

Ce produit contient au maximum 749 g/l COV.

**Aspect du film** Tendus.

**Brillant spéculaire** Satiné.

**Rendement**

(Selon la norme NF T 30-073)

18 à 20 m<sup>2</sup>/l, fonction de la nature des fonds et du mode d'application

**Temps de séchage**

(à 20°C et 65% H.R.)

Hors poussière : 4 h

Sec : 6 h

Recouvrable : 24 h

**Teintes** Blanc

Peut être légèrement teintée par ajout de colorants universels ou TOTEM

(< 1% en volume)

**Conditionnement** 15 L, 10L, 3L et 1 L

**Conservation** 12 mois en emballage d'origine, non ouvert

Conserver à l'abri des fortes chaleurs

**Impression universelle**

**Dilution** Brosse, rouleau : Dilution de 5 à 15% en volume au white spirit en fonction du support

Pistolet : Dilution de l'ordre de 20% en volume au white spirit ou ESSENCE F

**Préparation du produit** Brasser avant sa mise en oeuvre.

**Matériel d'application** Brosse, rouleau : favorisent l'accrochage

Pistolets conventionnel et airless

**Nettoyage des outils** White Spirit

**Conditions d'application** Conformes au DTU 59.1

**Supports** Etat et qualité conformes au DTU 59.1

**Intérieurs** :  Plâtre et dérivés

Enduits de peintre

**Intérieurs et extérieurs** :  Bois et dérivés de bois, sauf les bois à comportements singuliers (teck, iroko, doussié, western red cedar,...)

Supports ci-dessus revêtus d'anciennes peintures adhérentes

Autres supports, nous consulter

**Préparation des supports** Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières :

**Supports non revêtus**: Liants hydraulique: Enduisage obligatoire.

Bois et dérivés: Dégraissage et élimination des exsudations avec DILUANT EPOXY.

**Supports revêtus**: Matage des surfaces brillantes ou satinées par ponçage

**Système d'application**

Selon le DTU 59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché

1 couche de TOLLENS IMPRESSION UNIVERSELLE

1 ou 2 couches de produit en phase solvant ou aqueuse

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

**Hygiène et sécurité** Consulter la fiche de données de sécurité

Inflammable

# Elasto-Bois Satin

FICHE TECHNIQUE

**Destination** • Protection et décoration de la plupart des bois et dérivés.

• Travaux neufs et rénovation.

**Propriétés** • Microporeux

- Souplesse du feuil
- Bonne résistance au farinage et au jaunissement
- Très bon garnissant
- Aptitude au nettoyage conforme au DTU 59.1

• Protection fongicide du film de peinture à titre préventif

**Classification** AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 4a

**Aspect en pot** Peinture onctueuse

**Masse volumique** 1,31 kg/L

**Extrait sec** En volume : 53 %

En poids : 72 %

**Point éclair** 35°C

**Aspect du film** Satinée, semi-tendu

**Brillant spéculaire** 50 sous 60°

**Rendement**

(Selon la norme NF T 30-073)

7 à 10 m<sup>2</sup>/L

**Temps de séchage**

(à 20°C et 65% H.R.)

Hors poussière : 6 h

Sec : 8 h

Recouvrable : 24 h

**Teintes** Teintes GRAND TOTEM et TOTEM PASTEL réalisables à partir des bases P-MT.

**Conditionnement** Blanc : 5 L et 10 L

Teintes : 5 L

**Conservation** 12 mois en emballage d'origine, non ouvert

Conserver à l'abri des fortes chaleurs.

**Dilution** • Brosse, rouleau : Prêt à l'emploi

Dilution à 10% en volume au white spirit si appliquée sur bois nu

• Pistolet : Dilution 10% en volume avec DILUANT ESSENCE F (M.P.)

**Préparation du produit** Brasser avant sa mise en oeuvre.

**Matériel d'application** Brosse, rouleau, pistolet

**Nettoyage des outils** White Spirit

**Conditions d'application** Conformes au DTU 59.1

**Supports** Etat et qualité conformes au DTU 59.1

Non revêtus : • Bois et dérivés sauf les bois à exsudations antisiccatives (iroko, doussié, teck, western red cedar, etc..)

Revêtus : • Supports ci-dessus revêtus par des peintures adhérentes

• Autres supports, nous consulter

**Préparation des supports** Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières

Supports non revêtus: Dégraissage des bois et dérivés avec DILUANT EPOXY M.P.si nécessaire avant impression

Supports revêtus:

Bois et dérivés:

Matage des surfaces brillantes ou satinées par ponçage

si ancienne peinture non microporeuse, l'éliminer par ponçage ou

décapage chimique avec SUPER DECAPANT de M.P.

**Système d'application**

Selon le DTU-59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché

1 couche d'ELASTO-BOIS SATIN dilué à 10% volume au white spirit

1 couche d'ELASTO-BOIS SATIN dilué jusqu'à 5% en volume au white spirit

1 couche d'ELASTO-BOIS SATIN dilué de

5 à 10% en volume au white spirit

1 couche d'ELASTO-BOIS SATIN pur 1 couche d'ELASTO-BOIS SATIN pur

**Hygiène et sécurité** Consulter la fiche de données de sécurité

Inflammable

# Flat Satin

FICHE TECHNIQUE

**Destination** ☐ Protection et décoration des murs, plafonds et menuiseries

☐ Travaux neufs et rénovation, en pièces sèches ou humides.

**Propriétés** ☐ Très opacifiant et garnissant

☐ Masque les légères irrégularités des fonds.

☐ Facilité d'application: bonne glisse, grand temps d'ouverture.

**Classification** AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 4a

**Aspect en pot** Liquide onctueux.

**Masse volumique** 1,42 kg/l

**Extrait sec** En volume : 55 %

En poids : 75 %

**COV** Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/b) : 400 g/l (2007).

Ce produit contient au maximum 399 g/l COV.

**Aspect du film** Poché arrondi.

**Brillant spéculaire** 40 sous 60°, satiné moyen

**Rendement**

(Selon la norme NF T 30-073)

12 à 15 m<sup>2</sup>/l, fonction de la nature des fonds et du mode d'application.

**Temps de séchage**

(à 20°C et 65% H.R.)

Hors poussière : 2 heures

Sec : 4 heures

Recouvrable : 24 heures

**Teintes** Blanc

Teintes GRAND TOTEM et TOTEM PASTEL réalisables à partir des bases P-M-T

**Conditionnement** 1L, 5 L et 15 L (selon bases, voir tarif en vigueur)

**Conservation** 12 mois en emballage d'origine, non ouvert.

Conserver à l'abri des fortes chaleurs.

**Flat Satin**

**Dilution** Brosse, rouleau : Prêt à l'emploi

Pistolet : Dilution de 5 à 10% en volume avec diluant ESSENCE F

**Préparation du produit** Brasser avant sa mise en oeuvre

**Matériel d'application** Brosse, rouleau, pistolet.

**Nettoyage des outils** White Spirit.

**Conditions d'application** Conformées au DTU 59.1

**Supports** Etat et qualité conformes au DTU 59.1

Non revêtus : ☐ Plâtre et dérivés.

☐ Enduits de peintre.

☐ Bois et dérivés de bois, sauf les bois à comportements singuliers

(teck, iroko, doussié, western red cedar,...).

☐ Métaux (primaire adapté).

Revêtus : ☐ Supports ci-dessus revêtus par des peintures adhérentes.

☐ Autres supports, nous consulter.

Incompatibilités connues : ☐ Badigeons et huiles chaulées.

**Préparation des supports** Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières :

Supports non revêtus: Liants hydrauliques : Enduisage obligatoire

Dégraissage des bois et dérivés avec DILUANT EPOXY si nécessaire avant impression

Supports revêtus: Matage des surfaces brillantes ou satinées par ponçage

**Système d'application**

Selon le DTU 59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché

1 couche de TOL-METAUX

ou TOL-FACER

1 couche de TOLLENS IMPRESSION

UNIVERSELLE ou d' ULTRA'IMPRESS

2 couches de **FLAT SATIN**

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

**Hygiène et sécurité** Consulter la fiche de données de sécurité

Inflammable

## Partie 1 : Etude de la main d'œuvre.

En vue d'affiner au mieux votre étude de prix concernant la réalisation de 4 logements dans un bâtiment ancien, vous devez procéder au calcul des coûts moyens horaire de la main d'œuvre.

### Données :

L'entreprise dispose dans son effectif de 18 salariés des catégories d'ouvriers suivantes :

OP	Coeff 185
CP position 2	Coeff 230
CE position 1	Coeff 250
CE position 2	Coeff 270

Nous prendrons l'hypothèse que les chantiers se situent en moyenne à 25 km du siège de l'entreprise dans la région CENTRE. Ils sont donc en petits déplacements, ils se rendent au siège chaque matin, forment les équipes, se rendent sur les chantiers avec un véhicule de l'entreprise pour une embauche à 8 h sur le chantier.

Les horaires sont les suivants : du lundi au jeudi 8h-12h / 13h30-17h30  
Le vendredi 8h-12h

Les ouvriers touchent une prime annuelle équivalente à un mois d'un salaire mensuel de base.

Le pourcentage de charges patronales est de 80%.

Le temps de travail productif est égal à 95 % du temps de présence.

### Travail demandé

1. Calculer le coût horaire productif moyen de l'ouvrier d'équipe « Enduit extérieurs » composée de 1 Ouvrier Professionnel, de 2 Compagnons Professionnels position 2 et de 1 Chef d'Equipe position 2.

2. Calculer le coût horaire productif moyen de l'ouvrier d'équipe « Plâtrerie Isolation » composée de 2 Ouvriers Professionnels, de 1 Compagnon Professionnel position 2 et de 1 Chef d'Equipe position 1.

Pour cela vous utiliserez les renseignements des documents suivants DT 1.1 à 1.3

Vous considérerez les moyennes suivantes :

- 10.85 mois de présence par an
- 4.2 semaines dans le mois
- 21 j par mois

**La rédaction de votre réponse sera présentée sous forme de tableau incluant les calculs nécessaires. La structure de ce tableau sera un critère important de notation.**

# dossier

## Frais professionnels : mode d'emploi

### Vous ne pratiquez pas l'abattement (déduction forfaitaire spécifique)

Les règles décrites s'appliquent aussi bien pour les cotisations sociales que pour la CSG-CRDS.

3. Repas									
Formule retenue	Règle à appliquer								
Versement d'une indemnité forfaitaire de repas	<p>Exonération dans la limite de 7,80 € par indemnité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- si le panier est inférieur ou égal à 7,80 € : exonération totale</li> <li>- si le panier est supérieur : réintégration du dépassement.</li> </ul> <p>Exemple : pour un panier de 8,15 €, réintégrer <math>8,15 - 7,80 = 0,35</math> €</p> <p><b>Remarque 1 :</b> Si une facture de repas supérieure à 7,80 € est fournie, l'indemnité forfaitaire est alors exonérée à hauteur du montant de la facture (exemple : si indemnité versée de 8,15 € et une note de restaurant de 10 € est fournie, les 8,15 € sont exonérés).</p> <p><b>Remarque 2 :</b> Pour les salariés dont il est communément admis qu'ils prennent toujours leur repas au restaurant au cours d'un déplacement professionnel (personnel de siège) les indemnités forfaitaires de repas versées sont exonérées à hauteur de 15,80 € par repas.</p> <p>Pour tous les salariés de chantier (ouvriers, Etam ou cadres), une indemnité forfaitaire de repas de 15,80 € peut être exonérée s'ils fournissent une simple attestation du restaurateur qu'ils ont bien pris le repas au restaurant (une note précisant le prix du repas n'est pas nécessaire).</p>								
Titre restaurant associé à une indemnité complémentaire de repas afin de respecter l'obligation conventionnelle. Rappel : la contribution de l'employeur au titre restaurant doit obligatoirement respecter deux limites : se situer entre 50 % et 60 % de la valeur du titre restaurant et être inférieure ou égale à 4,89 € (valeur 2006).	<p>Si la contribution de l'employeur au titre restaurant + l'indemnité complémentaire de repas est : &lt; 7,80 € : exonération totale.</p> <p>Si la contribution de l'employeur au titre restaurant + l'indemnité complémentaire de repas est &gt; 7,80 € : réintégration du dépassement</p> <p>Exemple :</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Participation employeur au TR :</td> <td>4,80 €</td> <td rowspan="3" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">Total de : 8,15 €</td> </tr> <tr> <td>Indemnité complémentaire :</td> <td>3,35 €</td> </tr> <tr> <td>Réintégration dans l'assiette des cotisations de :</td> <td><math>8,15 - 7,80 = 0,35</math> €</td> </tr> </table>	Participation employeur au TR :	4,80 €	}	Total de : 8,15 €	Indemnité complémentaire :	3,35 €	Réintégration dans l'assiette des cotisations de :	$8,15 - 7,80 = 0,35$ €
Participation employeur au TR :	4,80 €	}	Total de : 8,15 €						
Indemnité complémentaire :	3,35 €								
Réintégration dans l'assiette des cotisations de :	$8,15 - 7,80 = 0,35$ €								
Paiement direct du restaurateur par l'employeur	Exonération totale								
Remboursement de la note de restaurant au salarié	Exonération totale								

DT 1.1

4. Transport															
Formule retenue	Règle à appliquer														
Versement d'une indemnité forfaitaire de transport	<p>Exonération si l'indemnité forfaitaire de transport ne dépasse pas</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <th>Zone concentrique (distance siège social-chantier)</th> <th>Limite d'exonération</th> </tr> <tr> <td>1A</td> <td>2,20 €</td> </tr> <tr> <td>1B (ou zone 1)</td> <td>4,40 €</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>6,60 €</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>11,00 €</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>15,40 €</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>19,80 €</td> </tr> </table> <p>Les limites ci-dessus, correspondant précisément à nos zones concentriques conventionnelles, sont extraites d'une grille plus complète fournie par l'administration.</p> <p><b>Attention :</b> pour les chantiers situés à moins de 2,5 km du siège, il semble qu'il ne soit pas possible d'exonérer l'indemnité versée, sauf justificatifs.</p>	Zone concentrique (distance siège social-chantier)	Limite d'exonération	1A	2,20 €	1B (ou zone 1)	4,40 €	2	6,60 €	3	11,00 €	4	15,40 €	5	19,80 €
Zone concentrique (distance siège social-chantier)	Limite d'exonération														
1A	2,20 €														
1B (ou zone 1)	4,40 €														
2	6,60 €														
3	11,00 €														
4	15,40 €														
5	19,80 €														
Remboursement d'indemnités kilométriques aux salariés utilisant leur véhicule personnel pour le trajet domicile-lieu de travail, siège social-chantier et chantier-chantier.	<p>Exonération des indemnités kilométriques versées au salarié tant qu'elles ne dépassent pas le barème fiscal. L'exonération en cas d'utilisation d'un véhicule personnel est liée à la nécessité d'utiliser ce mode de transport, c'est-à-dire ne pas relever de la simple convenance personnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de transports en commun ou</li> <li>- desserte du lieu de travail par les transports en commun incommode ou ne correspondant pas ou mal aux horaires de travail.</li> </ul> <p>En tout état de cause, l'entreprise devra pouvoir justifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du véhicule utilisé par le salarié et de sa puissance (copie carte grise)</li> <li>- de la (ou des) distance domicile-lieu de travail*</li> <li>- du nombre de trajets*</li> </ul> <p>* en pratique, ce sera au salarié de déclarer chaque mois à l'employeur, par écrit, sur l'honneur, le nombre de kilomètres effectués.</p> <p>et le salarié devra attester qu'il ne transporte dans son véhicule aucune autre personne de la même entreprise bénéficiant des mêmes indemnités.</p>														
Remboursement total ou partiel des titres de transport en commun	Exonération sur justificatif (titre de transport)														
Prime de transport	<p>Exonération, sans justificatif, de 4 € par mois</p> <p>Toutefois, lorsque le recours à un moyen de transport quelconque n'apparaît pas justifié (proximité immédiate du lieu de travail), il n'y a pas d'exonération.</p>														
Mise à disposition d'un véhicule d'entreprise pour le trajet domicile-lieu de travail, siège social-chantier et chantier-chantier.	<p>Exonération totale</p> <p><b>Attention :</b> la mise à disposition permanente d'un véhicule d'entreprise peut, en revanche, donner lieu à un avantage en nature (à réintégrer) du fait de l'utilisation privée que peut en avoir le salarié.</p> <p>Pour éviter toute réintégration d'un avantage en nature, il est impératif de respecter certaines règles.</p>														
Indemnité conventionnelle de trajet	Réintégration totale														

Valeur du Point = 2,56 € - Partie Fixe = 304,20 €

Nature	Date application	Coefficient	150	170	185	210	230	250	270
ACCORD (NE)	01/04/06	sal mensuel	1 153,90 €	1 267,10 €	1 352,00 €	1 493,50 €	1 606,70 €	1 719,90 €	1 833,10 €
		sal horaire	7,61 €	8,35 €	8,91 €	9,85 €	10,59 €	11,34 €	12,09 €

Indemnités REPAS	Indemnité de frais de TRANSPORT					Indemnité de TRAJET								
	Z.1.A.	Z.1.B <sup>(1)</sup>	Zones					Z.1.A.	Z.1.B <sup>(1)</sup>	Zones				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5				
8,00 € <sup>(1)</sup>														
Date application : 01/04/06	0,41 €	2,06 €	4,10 €	5,61 €	7,18 €	8,76 €	0,38 €	1,24 €	1,71 €	2,57 €	3,58 €	4,29 €		

(1) L'ouvrier qui travaille dans la première zone et bénéficie, en outre, en milieu de journée d'un temps de pause au moins égal à une heure et demie, est réputé prendre son repas à sa résidence habituelle, sauf s'il s'avère qu'il en va autrement dans les faits et cela pour des raisons tenant, notamment, à la localisation du chantier, comme aux moyens de transports existants.  
 (2) Zone 1.A. = 0 à 4 km ; Zone 1.B. = 4 à 10 km.

CENTRE

Valeur du Point = 4,29 € - Partie Fixe = 475,49 €

Nature	Date application	Coefficient	150	170	185	210	230	250	270
ACCORD (E)**	01/09/05	sal mensuel	1 219 €	1 230 €	1 269 €	1 376 €	1 462 €	1 548 €	1 634 €
		sal horaire	8,04 €	8,11 €	8,37 €	9,07 €	9,64 €	10,21 €	10,77 €

Indemnités REPAS	Indemnité de frais de TRANSPORT					Indemnité de TRAJET								
	Z.1.A.	Z.1.B*	Zones					Z.1.A.	Z.1.B*	Zones				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5				
7,60 €														
Date application : 01/09/05 (E)**	0,00 €	2,72 €	5,70 €	8,44 €	11,68 €	14,95 €	0,00 €	2,01 €	3,27 €	4,04 €	5,05 €	6,31 €		

\* Zone 1.A. = 0 à 3 km ; Zone 1.B. = 3 à 10 km.  
 \*\* Entreprises de plus de 10 salariés.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Valeur du Point = 5,61 € - Partie Fixe = 210 €

Nature	Date application	Coefficient	150	170	185	210	230	250	270
ACCORD (E)	01/09/04	sal mensuel	1 111,50 €	1 163,70 €	1 247,85 €	1 388,10 €	1 500,30 €	1 612,50 €	1 724,70 €
		sal horaire	7,33 €	7,67 €	8,23 €	9,15 €	9,89 €	10,63 €	11,37 €

Valeur du Point = 5,75 € - Partie Fixe = 210 €

Nature	Date application	Coefficient	150	170	185	210	230	250	270
DU	01/09/05	sal mensuel	1 220 €	1 230 €	1 273,75 €	1 417,50 €	1 532,50 €	1 647,50 €	1 762,50 €

Indemnités REPAS	Indemnité de frais de TRANSPORT					Indemnité de TRAJET								
	Z.1.A.	Z.1.B	Zones					Z.1.A.	Z.1.B	Zones				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5				
Ardennes 6,90 € Date application : 18/07/05 (DU)	0,61 €	1,22 €	2,67 €	4,07 €	5,12 €	6,57 €	0,58 €	1,03 €	2,08 €	3,02 €	3,78 €	5,67 €		
Aube 6,90 € Date application : 18/07/05 (DU)	0,38 €	1,14 €	2,23 €	3,39 €	4,49 €	5,61 €	0,38 €	0,92 €	1,89 €	3,00 €	4,12 €	5,23 €		
Marne 6,90 € Date application : 18/07/05 (DU)														
Haute-Marne 6,90 € Date appl. : 18/07/05 (DU)														

(2) Pas d'indemnité de repas pour la sous-zone 1.A.

CORSE

Nature	Date application	Coefficient	150	170	185	210	230	250	270
ACCORD (E)	01/12/04	sal mensuel	1 154,21 €	1 183,03 €	1 269,48 €	1 365,03 €	1 468,17 €	1 542,48 €	1 622,87 €
		sal horaire	7,61 €	7,80 €	8,37 €	9,00 €	9,88 €	10,17 €	10,70 €

Indemnités REPAS	Indemnité de frais de TRANSPORT					Indemnité de TRAJET								
	Z.1.A.	Z.1.B	Zones					Z.1.A.	Z.1.B	Zones				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5				
7,62 €														
Date application : 01/03/00	0,46 €	0,91 €	1,83 €	2,74 €	3,66 €	5,34 €	0,30 €	0,76 €	1,52 €	3,05 €	4,57 €	6,86 €		

FRANCHE-COMTE

Valeur du Point = 4,934 € - Partie Fixe = 442,90 €

Nature	Date application	Coefficient	150	170	185	210	230	250	270
ACCORD (NE)	01/06/06	sal mensuel	1 285,00 €	1 302,00 €	1 355,69 €	1 479,04 €	1 577,72 €	1 676,40 €	1 775,08 €
		sal horaire	8,472 €	8,584 €	8,938 €	9,762 €	10,402 €	11,053 €	11,704 €

Indemnités REPAS	Indemnité de frais de TRANSPORT					Indemnité de TRAJET								
	Z.1.A.	Z.1.B	Zones					Z.1.A.	Z.1.B	Zones				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5				
8,22 €														
Date application : 01/01/06 (NE)	1,773 €		3,758 €	6,207 €	7,922 €	9,846 €	1,258 €		2,538 €	3,319 €	4,164 €	5,271 €		

DT 1.2

# Salaires minimaux

TISSOT  
ÉDITIONS

Vous êtes nombreux à nous appeler pour connaître les valeurs de points et les montants des indemnités de petits déplacements applicables dans la profession du bâtiment et nous avons cherché à vous donner satisfaction en créant ce cahier détachable.

Vous trouverez donc ci-après les informations que nous avons pu collecter auprès des fédérations signataires.

Ces informations nous parviennent quelquefois avec un décalage et certains accords sont eux-mêmes rétroactifs, aussi n'hésitez pas à nous signaler des modifications si vous auriez eu connaissance.

Pour chaque région administrative, vous trouverez :

## • Pour les Ouvriers

- la nature de l'acte qui fixe les valeurs régionales : accord, DU ou RP (voir encadré)
- la date d'application des valeurs indiquées
- les valeurs de points ou d'indemnités
- la grille des salaires horaires et mensuels (151, 67 heures)
- les valeurs des indemnités de petits déplacements (Repas, transport, trajet). Pour les indemnités de trajet et de transport, la distance entre le siège social de l'entreprise et le chantier est indemnisée en fonction de 5 zones concentriques équidistantes entre elles de 10 kms :

Zones I.A = 0 à 5 kms

Zone 3 = 20 à 30 kms

Zones I.B = 5 à 10 kms

Zone 4 = 30 à 40 kms

Zone 2 = 10 à 20 kms

Zone 5 = 40 à 50 kms

## • Pour les ETAM et les Cadres

- la nature de l'acte qui fixe les valeurs régionales : accord, DU ou RP (voir encadré)
- la date d'application des valeurs indiquées
- les valeurs de points (ETAM) ou de coefficients mensuels (Cadres)

Cahier détachable n° 79

## SOMMAIRE

page 2

- OUVRIERS** : salaires minimaux conventionnels régionaux et indemnités de petits déplacements

page 7

- ETAM** : salaires minimaux conventionnels régionaux

page 8

- APPOINTEMENTS minimaux des IAC**

- en région parisienne, départements de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Essonne, Yvelines et Val-d'Oise
- en région Nord-Pas-de-Calais
- dans tout le territoire métropolitain, à l'exception de la région Nord-Pas-de-Calais et de la région parisienne

page 8

- Quelques CHIFFRES**

DT 1.3

Base Nationale des Sujets d'Examens  
Réseau SCEREN

## Partie 2 : Etude de la peinture des menuiseries extérieures.

### Données :

- Plans
- CCTP Lot n°8 Peinture Papier peint
- Carnet de détail de toutes les MENUISERIES bois neuves numérotées de 1 à 16.
- Fiches techniques produits de peinture
- Tarif produits de peinture.
- Le mode de métré simplifié
- Déboursé de main d'œuvre : **22,00 €** de l'heure
- Frais Généraux : **45 %** des déboursés de main d'œuvre.
- Frais de chantier : **4%** des déboursé secs (*Comprenant les consommables*).
- Marge : **12%** des PVHT.

### Travail demandé :

- Réaliser le quantitatif de l'article 8.2 .4 « Peinture sur menuiseries bois neuves » en justifiant le choix de vos coefficients par des commentaires sur chaque menuiserie (*Les deux faces de ces ouvrages seront traités*).
- Analyser le descriptif de l'article 8.2.4, vous semble t-il conforme aux règles de l'art. Réaliser une préconisation de produits.
- Réaliser le sous détail et calculer le Prix de Vente Hors Taxes d'un m<sup>2</sup> de cet ouvrage élémentaire par rapport à votre choix de produit. Pour cela vous prendrez :
  - Un Temps Unitaire de 0,40 h/m<sup>2</sup> toutes tâches incluses.
  - Les prix des gros conditionnements.
  - Les produits teintés en teinte série 1.



## Mode de Métré Simplifié

$$\text{Quantité} \times \text{Coefficient} = \text{Surface développée}$$

**Portes intérieures, porte de placard, en bois ou en métal:** Sur la surface hors œuvre (pour chaque face):

- Porte plane y compris huisseries ou bâtis	1.30
- Porte à moulures ou à cadres y compris huisserie ou bâti	1.45
- Porte à petit oculus (< 15% de l'ouvrant)	1.40
- Porte à grand oculus	1.20

**Portes intérieures, porte de placard, en bois ou en métal:** Sur la surface en œuvre (pour chaque face):

- Porte plane seule	1.10
- Porte à moulures seule	1.20

**Huisserie ou bâti dormant peint isolement, en bois ou en métal:** sur linéaire (Pour deux faces) 0.30 m<sup>2</sup>/ml

**Remarque :** Une face d'huissierie 0.15 m<sup>2</sup>/ml

**Portes extérieures pleine, en bois ou en métal:** sur la surface en tableau (pour chaque face):

- Portes pleines petits cadres	1.40
- Portes pleines grands cadres	1.50
- Portes pleines planes	1.30

**Portes extérieures vitrées, en bois ou en métal:**  
sur la surface en tableau (pour chaque face sans déduction de vitrage):  
Petits vitrages (Hauteur + Largeur < 0.60 m)

- Portes petits vitrages (vitrage - 50% de la surface de la porte)	1.60
- Portes petits vitrages (vitrage + 50% de la surface de la porte)	1.80
- Portes grands vitrages (vitrage - 50% de la surface de la porte)	1.40
- Portes grands vitrages (vitrage + 50% de la surface de la porte)	1.30

**Chassis: Fenêtre, Porte-Fenêtre:** sur la surface en tableau

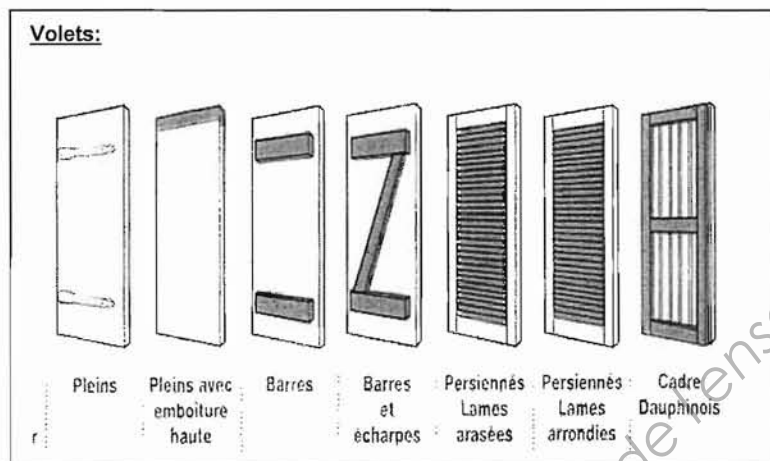
(Pour chaque face sans déduction du vitrage):

Petits vitrages (Hauteur + Largeur < 0.60 m)

-Elément fixes à grands vitrages	1.15
-Elément fixes à petits vitrages	1.65
-Elément ouvrants à grands vitrages	1.25
-Elément ouvrants à petits vitrages	1.85

**Volet bois:** sur la surface hors œuvre (pour chaque face)

- Plein à un ou plusieurs vantaux	1.30
- Persiennés à un ou plusieurs vantaux	1.60



**Persiennes en bois ou en métal:** sur la surface hors œuvre (pour chaque face)

- Jusqu'à 6 lames	1.50
- De plus de 6 lames	1.60

**Volets roulants, rideaux ondulés:**

sur la surface en œuvre (pour chaque face) 1.30

**Grilles articulées, y compris rails fixes et mobiles:**

Sur la surface hors œuvre (Pour 2 faces) 5.00

**Garde-corps et grilles constitués de barreaux et lisses transversales:**

Sur la surface en projection (pour deux faces) 3.00

**Garde-corps ornés et grilles constitués de barreaux et lisses transversales:**

Sur la surface en projection (pour deux faces) 3.50

**Radiateurs et tuyauterie d'alimentation, pour locaux d'habitation et bureaux:**

Sur le volume de la pièce à chauffer 0.12 m<sup>2</sup>/m<sup>3</sup>

**Éléments linéaires peints isolement:**

- Plinthes, baguettes, tuyaux : sur linéaire	0.15 m <sup>2</sup> /ml
- Petits profilés carrés, U, T, I : sur linéaire	0.30 m <sup>2</sup> /ml

**Travaux sur crépis ou revêtement à gros relief :** 1.30

**Travaux sur lambris moulurés:** 1.15

### Partie 3 : Etude du matériel pour l'enduit de la façade.

Votre entreprise est chargée de réaliser les travaux d'enduits extérieurs, pour des raisons pratiques et de rapidité d'exécution vous décidez d'utiliser au minimum les échafaudages de l'entreprise.

Pour les travaux donnant sur la rue Grandin, la place St Pierre ainsi que sur les « décrochements de pignons » (voir coupe BB) vous adoptez un moyen d'accès motorisé.

#### Données :

Sachant que l'arrêté municipal vous autorise à prendre 5 mètres maximum sur la rue GRANDIN pendant de courtes périodes et 5 mètres sur la place St PIERRE le long des propriétés cadastrées 469, 467 et 91.

Frais Généraux : 30% des Déboursés de Main d'œuvre.

Bénéfices et Aléas : 10% du Prix de Vente Hors Taxes.

Déboursé horaire moyen de main d'œuvre : **24.00 €/h**

L'équipe d'enduisage sera composée de 3 compagnons.

Vous considérerez un temps de présence de **7h/jour** (sur 5 jours du lundi au vendredi inclus) et un temps improductif de **0,5 h/j**

Prix du sac de *PARLUMIERE* Moyen : **13.00 € HT**

#### TU ramené en heure du m<sup>2</sup> d'enduit de façade :

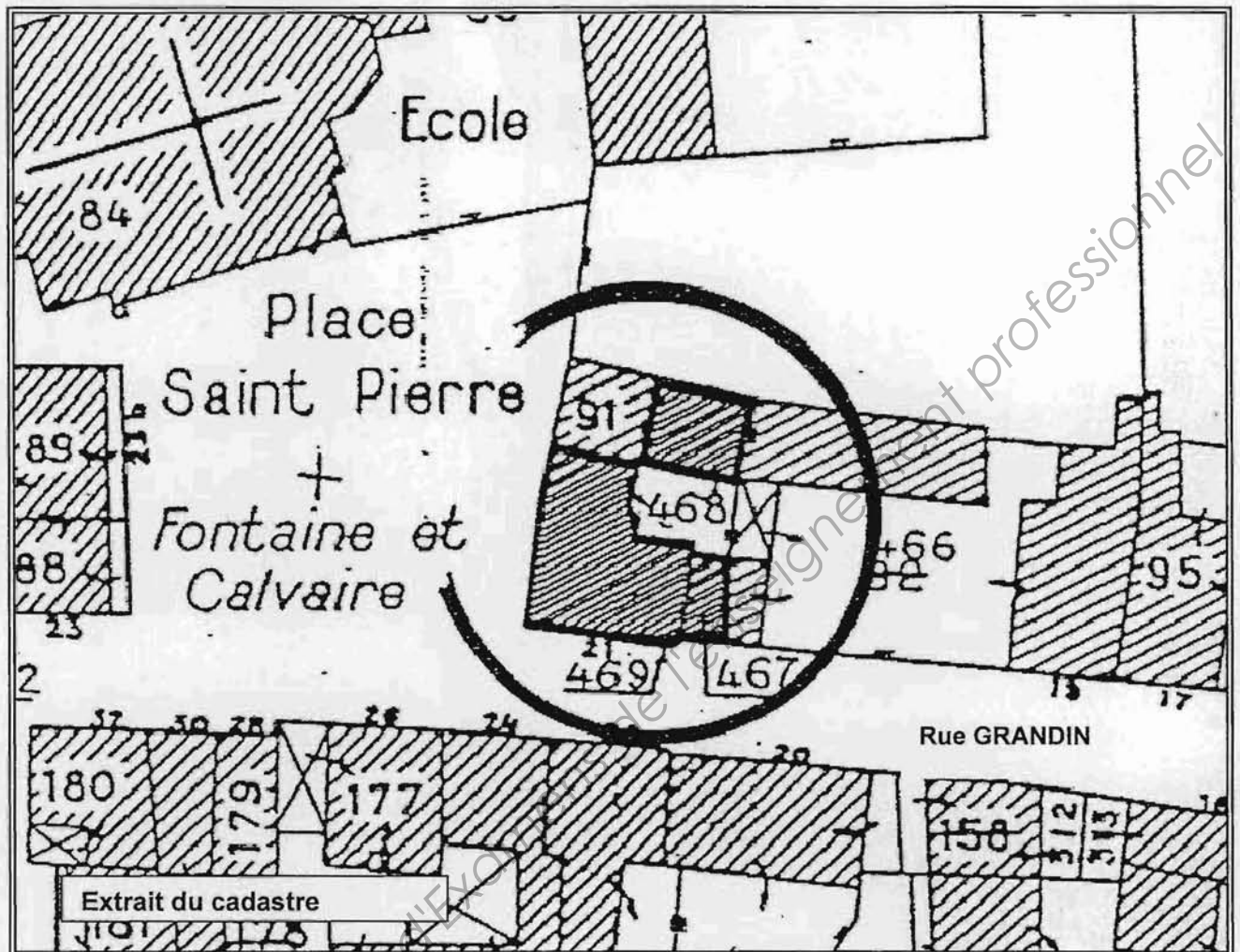
Tâches	T.U. <i>en temps de travail prod</i>
Protection anti-poussières et anti-projection	0.10
Nettoyage HP	0.12
Enduit projeté à la machine	0.55
Finition grattée	0.20
Nettoyage	0,10

#### Travail demandé :

Sachant que vous louez pour réaliser ce chantier tout le matériel motorisé (accès et projection) :

1. Choisir le matériel d'accès le mieux adapté aux contraintes du chantier, pour cela vous procéderez par élimination et donnerez **2** raisons pour lesquelles vous ne choisissez pas tel ou tel matériel.
2. Déterminer la durée de location de ces matériels en jours calendaires sachant que le chantier débute un lundi. Les matériels seront conservés du début à la fin du chantier.
3. Calculer le déboursé chantier correspondant à la location de ces matériels.
4. Sachant que l'enduit type *PARLUMIERE* Moyen aura une épaisseur moyenne de 1.2 cm, calculer le prix de vente d'un m<sup>2</sup> d'enduit fini en intégrant la location du matériel dans les DS.

**Situation du chantier.**



**Surface d'enduit à réaliser avec moyen d'accès motorisé :**

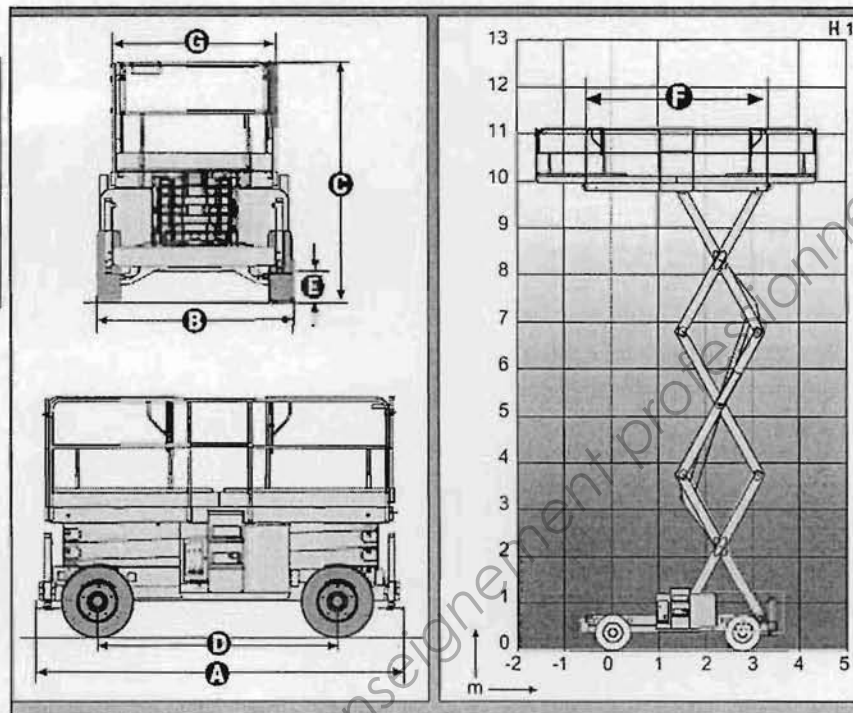
Façade sur place Saint Pierre : 70,00 m<sup>2</sup>

Façade sur rue GRANDIN : 75,00 m<sup>2</sup>

Décrochement de pignon : 20,00 m<sup>2</sup> (voir sur coupe BB)

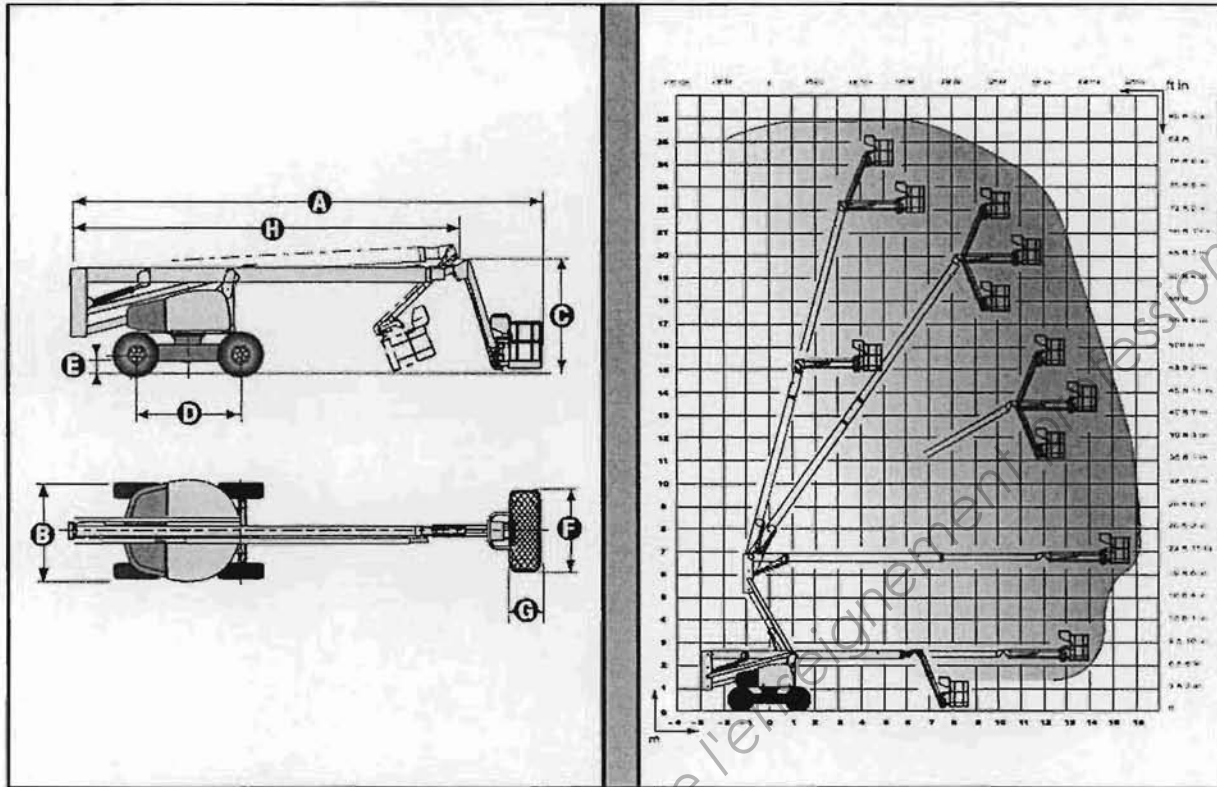
## NACELLE VERTICALE

TARIF DE LOCATION Calendaire		
Désignation	1 à 5 j	6j et plus
NACELLE VERTICALE DIESEL	300.00 €/j	350.00 €/j



Caractéristiques		
A	Longueur	4.12 m
B	Largeur	2,25 m
C	Hauteur repliée repos	2,75 m
D	Empattement	2,75 m
E	Garde au sol	35 cm
F * G	Dimensions panier	4 m * 1,89 m
H	Longueur transport	9,50 m
	Rayon de braquage	4.96 m
	Hauteur de travail	15 m
	Hauteur panier	13 m
	Pente maximum	45 %
	Capacité maxi. avec extension panier	500 kg

## NACELLE AUTOMOTRICE DIESEL AVEC BRAS ARTICULE

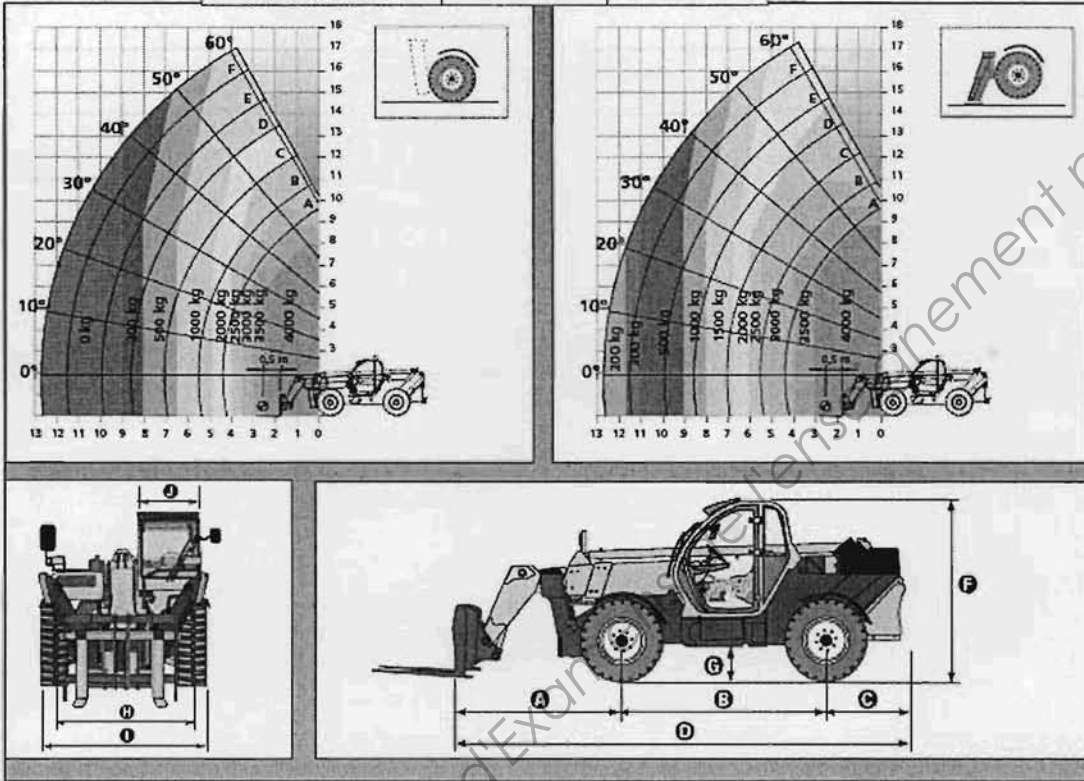


TARIF DE LOCATION		
Calendaire		
Désignation	1 à 5 j	6j et plus
NACELLE DEPORTEE DIESEL	350.00 €/j	300.00 €/j

Caractéristiques		
A	Longueur au repos	12 m
B	Largeur	2,38 m
C	Hauteur repos	2,67 m
D	Empattement	2,80 m
E	Garde au sol	42 cm
F * G	Dimensions panier	1,8 m * 0,8 m
H	Longueur transport	9,50 m
	Rayon de braquage	3,90 m
	Rotation tourelle	360 °
	Rotation panier	180 °
	Pente maximum	40 %

# ELEVATEUR TELESCOPIC AVEC NACELLE DE TRAVAIL AVEC NACELLE DE TRAVAIL (Dimensions : 2,00\*0,80)

TARIF DE LOCATION Calendaire		
Désignation	1 à 5 j	6j et plus
ELEVATEUR TELESCOPIC AVEC NACELLE DE TRAVAIL	200.00 €/j	150.00 €/j



Caractéristiques	
I	2.32 m
H	1.9 m
F	2.58 m
D	6.55 m
G	44 cm
B	2.9 m
C	1.33 m
A	2.3 m
J	0.93 m



## MACHINE A PROJETER LES ENDUITS HYDRAULIQUES



TARIF DE LOCATION		
Calendaire		
Désignation	1 à 5 j	6j et plus
MACHINE A PROJETER LES ENDUITS	100.00 €/j	70.00 €/j



# PARLUMIERE MOYEN

- Mortier riche en chaux aérienne
- Avec sables de rivière 0,5 mm
- Manuel / Machine

ENDUIT DE PAREMENT RESTAURATION



## DEFINITION

Enduit de parement au mortier de chaux hydraulique, teinté dans la masse, pour réaliser la couche de finition des enduits traditionnels, le rejointoiement des briques et pierres de parement.

## SUPPORTS

### ADMISSIBLES

- Corps d'enduit au mortier de chaux hydraulique conforme au D.T.U. 26.1, chapitres 11.3 et 11.4 dont PARLUMIERE CLAIR.
- Enduits au mortier hydraulique, conforme au D.T.U. 26.1, chapitre 5.
- Enduits monocouches d'imperméabilisation, y compris les sous-enduits gris d'imperméabilisation de la gamme PAREX.

### EXCLUS

- Enduits exclusivement à la chaux aérienne ou au plâtre, peintures, revêtements plastiques épais.
- Enduits hydrauliques allégés de résistance mécanique inférieure à PARLUMIERE MOYEN.

ASPECTS DE FINITION :  
COUPE, GRATTE, BROSSE

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### Composition

- Chaux hydraulique HL 3,5 (chaux libre : 30 % minimum) conforme à la norme NF P 15-311 des chaux de construction.
- Sables calcaires et siliceux. Courbe granulométrique tout passant à 6 mm, 80 % passant à 2,5 mm.
- Additifs minéraux légers
- Acidifiants organiques de rhéologie inférieure à 0,2 %
- Pigments minéraux.

### Performances

Contrôlées au LRMH par le Cercle des Partenaires du Patrimoine à l'occasion du programme de recherche : Axe III.

Correspondance MERUC :	31154
• Masse Volumique Apparente : 1400 kg / m <sup>3</sup>	M3
• Module d'élasticité : 3000 MPa	E1
• Résistance à la traction : 1 MPa	R1
• Rétention d'eau : 94 %	U5
• Capillarité : 5 g/dm <sup>2</sup> v/m	C4
• Résistance à la compression : 2 MPa	
• Peu de sels solubles (sodium + potassium) : 0,10 %	
• Porosité adaptée : supérieure à 35 %	
• Forte perméance à la vapeur d'eau : supérieure à 0,8 g/dm <sup>2</sup> h. mm Hg.	
• $\mu = 10$ environ.	

Toutes les valeurs indiquées sont des moyennes calculées sur des résultats obtenus, suivant des procédures normalisées, en laboratoire.



# PARLUMIERE MOYEN

ENDUIT DE PAREMENT RESTAURATION

- Mortier riche en chaux aérienne
- Avec sables de rivière 0,5 mm
- Manuel / Machine



### CONDITIONNEMENT

Sac 30 kg :  
2 plis papier et 1 pli polyéthylène. Palette perdue housée de 1,2 t.

### CONSERVATION

12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

### GARANTIE

■ R.C. fabricant.

### DOCUMENTS DE REFERENCE

- D.T.U. 26.1.
- Cahier des charges PARLUMIERE CLAIR SOCOTEC enquête n° GX 1401.

### ASSISTANCE TECHNIQUE

La Société Lafarge Mortiers assure l'accompagnement et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit ou procédés.  
Cette assistance ne peut être assurée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des réalisations en œuvre.

- 1 - Ile-de-France  
Tél. 01 45 10 66 33 - Fax 01 45 10 66 13
- 2 - Normandie - Nord-Est  
Tél. 01 45 10 66 33 - Fax 01 45 10 66 25
- 3 - Rhône-Alpes  
Tél. 04 72 48 11 11 - Fax 04 78 40 25 13
- 4 - Sud-Est  
Tél. 04 90 21 42 42 - Fax 04 90 38 43 99
- 5 - Sud-Ouest  
Tél. 05 61 33 71 00 - Fax 05 62 26 02 66
- 6 - Ouest  
Tél. 02 47 93 88 80 - Fax 02 47 93 88 85



## MISE EN ŒUVRE

### PREPARATION DES SUPPORTS

- Sains, propres, dépoussiérés.
- Sonder, éliminer toutes les parties non adhérentes, les peintures, les revêtements organiques, les plâtres.
- Ouvrir les fissures, regarnir avec PARLUMIERE CLAIR ou PAREXAL, 7 jours minimum avant l'application de l'enduit.
- Humidifier au jet à refus la veille en évitant de gorgner le mur d'eau, compléter le jour de l'application en vérifiant que le support est humidifié en profondeur mais "ressuyé" en surface.
- Suivre les recommandations du D.T.U. 26.1.

### MATERIEL

- Application manuelle : truelle / taloche
- Application mécanique

	MACHINE A PROJETER	POT DE PROJECTION
Pression de la pompe	6 à 8 bars (eau)	
Débit d'air		60 m <sup>3</sup> / heure
Pression d'air		4 à 6 bars

### PREPARATION DU PRODUIT

- Dosage en eau : 6 à 7 litres par sac de 30 kg
- Temps de mélange machine : 5 minutes
- Temps de mélange bétonnière : 5 à 7 minutes

### APPLICATION

#### Sur enduit durci - Epaisseur de 5 à 12 mm maximum

- Une couche serrée, appliquée en 1 ou 2 passes frais sur frais selon la finition à réaliser.

#### Sur enduit PARLUMIERE CLAIR

- Respecter un délai de durcissement minimum (entre 3 et 10 jours) avant de projeter PARLUMIERE MOYEN en couche d'enduit de finition.

#### Enduit de rejointoiement de briques et pierres de parement

- Regarnir les joints en une couche de 1 à 3 cm serrée à la truelle ou à la langue de chat. Brosser après séchage.

### FINITIONS

- Aspects : coupé, taloché/gratté, gratté/brossé, gratté, rustique.  
Nuancier PATRIMOINE.

### CONSUMMATION MINIMALE

- 14 kg/m<sup>2</sup> par cm d'épaisseur.

### CONDITIONS D'EMPLOI

- Produit destiné aux professionnels.
- Avant application humidifier suivant la nature du support. Après application humidifier l'enduit durci.
- Protéger les façades pendant toute la durée des travaux.
- Ne pas appliquer sur supports gelés et en cas de risque de gel.
- Températures minimales d'application : 5°C pour les teintes claires, 8°C pour les teintes soutenues.
- Au-delà de 30°C, prendre des dispositions particulières.

L'emploi et la mise en œuvre du PARLUMIERE MOYEN se feront conformément aux recommandations de la présente fiche technique, du D.T.U. 26.1 et du cahier des charges SOCOTEC du PARLUMIERE CLAIR.

Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. Les caractéristiques indiquées ne sauraient constituer une garantie ni être prises en compte pour la réalisation de travaux. Les informations figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas être prises en compte de manière partielle ou totale pour l'application de produits ou procédés mentionnés sans avoir consulté nos services techniques. Les informations figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas être prises en compte de manière partielle ou totale pour l'application de produits ou procédés mentionnés sans avoir consulté nos services techniques.

Lafarge Mortiers / MORTIERS DE FAÇADE - 19, place de la Résistance - 92445 Issy les Moulineaux Cedex.  
Tél. (33) 01 41 17 45 45 - Fax (33) 01 41 17 17 87 - www.lafarge-mortiers.fr

Consulter 24h/24 sur Minutiel, la fiche de données de sécurité (Tél. 03 20 25 10 12) par internet - www.quebec.com - 0112/039

## Partie 4 : Bilan de chantier. Contrôle de rentabilité

Vous travaillez pour la société SOLEMUR. Les travaux sont terminés, votre directeur de travaux vous demande de faire le bilan de chantier pour les travaux du lot n°7.

Le logement T2 .04 ayant été réalisé après le reste du projet, les matériaux utilisés pour cette zone ont été facturés à part et cette zone va donc vous servir pour affiner votre étude.

### Données :

- Vue en plan grossie de l'étage et du RDC du **T2.04**.
- Extrait du CCAP Chapitre « variation des prix »
- Les index BT 09 et BT 10 année 2005 2006
- L'ordre de service de démarrage des travaux du lot n°7 à lieu au **31 Août 2006**.
- Factures de « MATERIAUX SERVICE »

### Travail demandé :

1. Réaliser le bilan de chantier du lot n°7 (*en totalité*) et calculer le pourcentage de bénéfice ou de perte réalisé.
2. Après ce bilan vous souhaitez étudier vos quantités élémentaires de matériaux. Pour cela vous vous servez de la zone du **T 2 04** pour vérifier vos données. Vérifier les surfaces du DPGF (*sol uniquement*) et calculer les quantités élémentaires des principaux matériaux en prenant l'hypothèse qu'il n'y a pas de retour de chantier:
  - Ragréage sol béton
  - Ragréage sol bois
  - Fixateur sol béton
  - Fixateur sol bois
  - Colle sol PVC
  - Revêtement PVC U2SP3
  - Revêtement PVC U3P3

**Présentez vos résultats sous forme de tableau.**

3. Recalculer le nouveau pourcentage de FC applicable aux DS et calculer le prix de vente « corrigé » du m<sup>2</sup> de ragréage sur plancher bois en intégrant les nouveaux prix d'achat avec les données suivantes :

*Temps unitaire de ragréage et fixateur : 0,30 h /m<sup>2</sup>*  
*Déboursé horaire moyen : 21,00 €/h*  
*Bénéfice prévisionnel : 8 % des PVHT*  
*FG : 15% des DS*

**SOLEMUR SA**Rue du chemin vert  
35200 LESTOUR**DPGF****Lot 7 : « Faïence – Revêtements de sols souples »**

N°	Désignation	U	Quantité	Prix unitaire	Total
<b><u>Aménagement des T3.01 T3.02 T3.03</u></b>					
7.1	Revêtement de faïence	M <sup>2</sup>	14.00	40.00	560.00
7.2	Ragréages				
A	Sur support béton	M <sup>2</sup>	88.20	10.00	882.00
B	Sur support bois	M <sup>2</sup>	69.10	23.00	1589.30
C	Sur support béton allégé	M <sup>2</sup>	65.10	10.00	651.00
7.3	Revêtement PVC en Lés U2SP2	M <sup>2</sup>	94.00	30.00	2820.00
7.5	Revêtement PVC en Lés U3P3	M <sup>2</sup>	104.80	35.00	3668.00
7.6	Barres de seuils	ml	3.60	15.00	54.00
<b><u>Aménagement du T2.04</u></b>					
7.7	Revêtement de faïence	M <sup>2</sup>	7.70	40.00	308.00
7.8	Ragréages				
A	Sur support béton	M <sup>2</sup>	24.40	10.00	244.00
B	Sur support bois	M <sup>2</sup>	20.30	23.00	466.90
7.9	Revêtement PVC en Lés U2SP2	M <sup>2</sup>	24.40	30.00	732.00
7.10	Revêtement PVC en Lés U3P3	M <sup>2</sup>	20.30	35.00	710.50
7.11	Barres de seuils	ml	0.90	15.00	13.50
<b>Total HT</b>					<b>12 699.20 €.</b>
<b>TVA (5,5 %)</b>					<b>698.46€.</b>
<b>Total T.T.C.</b>					<b>13 397.66€.</b>

<b>Consommations du chantier et renseignements divers Pour la réalisation des 4 logements</b>	
<b>Main d'oeuvre</b>	<b>70h</b> de CE (Déboursé horaire : 22.00 €/h) et <b>140h</b> d'OP (Déboursé horaire : 20.00 €/h)
<b>Matériaux</b>	Voir facture de « MATERIAUX Services »
<b>Frais de chantier</b>	250.00 € HT
<b>Frais Généraux</b>	15 % des Déboursés totaux
<b>Bénéfices et aléas</b> prévus à l'étude	8% des PVHT

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel  
Réseau SCEREN

### 3.4 VARIATION DANS LES PRIX

Les répercussions sur les prix du marché des variations des éléments constitutifs du coût des travaux sont réputées réglées par les stipulations ci-après :

#### 3.4.1 Mois d'établissement des prix

Les prix portés dans les actes d'engagement sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois d'**Août 2005**, appelé mois « zéro ».

#### 3.4.2 Choix de l'index de référence.

L'index de référence I choisi en raison de sa structure pour l'actualisation des prix des travaux faisant l'objet du marché est l'index national BT.

#### 3.4.3 Modalité d'actualisation.

L'actualisation est effectuée par l'application au prix du marché, du lot considéré, d'un coefficient donné par la formule (arrondi au 1/1000 (millième supérieur)).

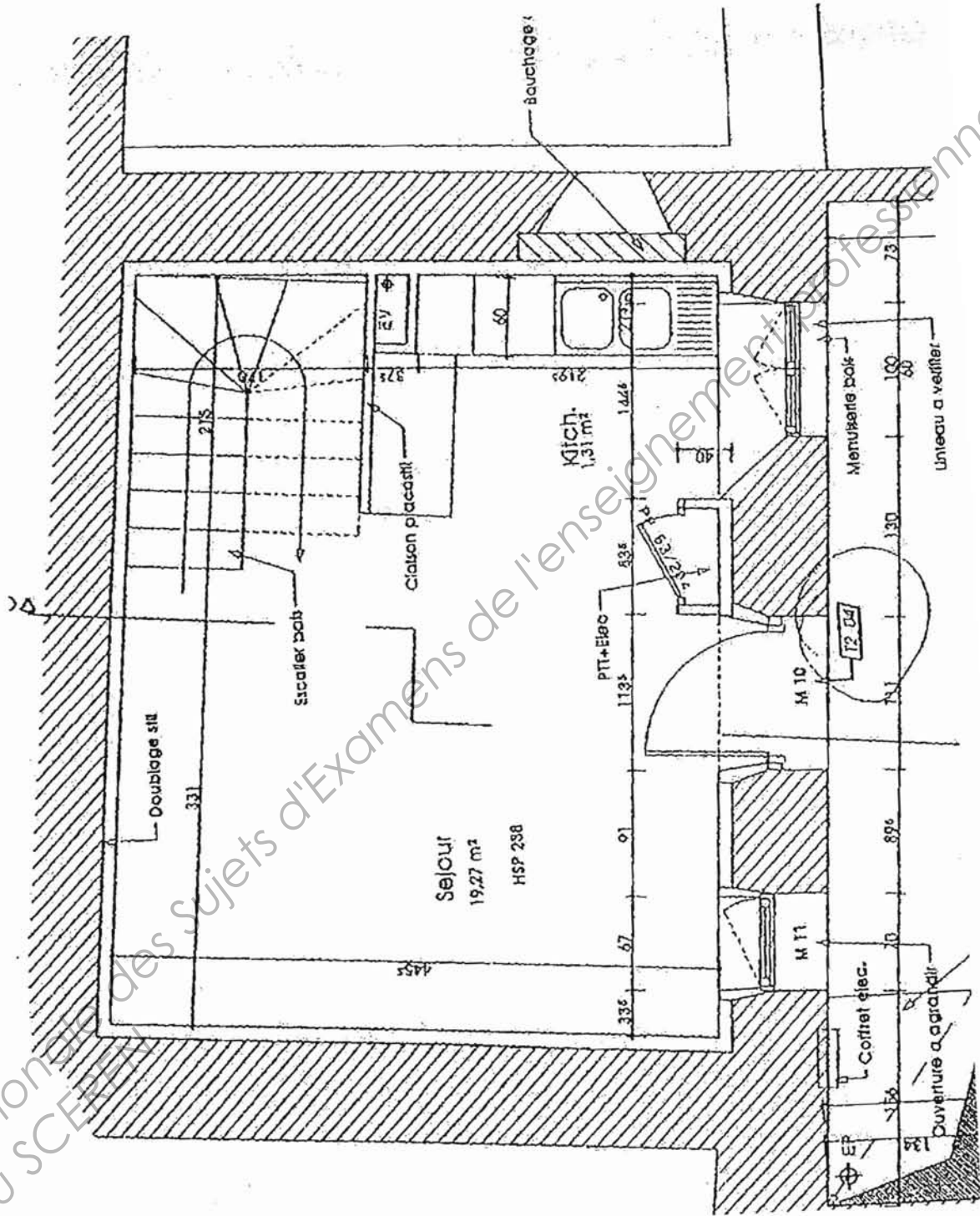
$$C_n = (I_d - 3) / I_0$$

Dans laquelle  $I_0$  et  $I_d$  sont les valeurs prises respectivement au mois zéro et au mois d-3 par l'index de référence I du marché du lot considéré sous réserve que le mois d du début du délai contractuel d'exécution des travaux soit postérieur de plus de trois mois au mois zéro.

<b>Lot 01 Démolition Gros œuvre</b>	<b>BT 03</b>
<b>Lot 02 Charpente bois</b>	<b>BT 15</b>
<b>Lot 03 Couverture Zinguerie</b>	<b>BT 30</b>
<b>Lot 04 Menuiserie Extérieure bois</b>	<b>BT 19</b>
<b>Lot 05 Menuiserie bois</b>	<b>BT 18</b>
<b>Lot 06 Cloisonnement Isolation Plafonds</b>	<b>BT 08</b>
<b>Lot 07 Sols souples Faïence</b>	<b>BT 10 et BT 09 réparti en 80% de BT10 et 20% de BT 09</b>
<b>Lot 08 Peinture Revêtement muraux</b>	<b>BT 46</b>
<b>Lot 09 Plomberie Sanitaire</b>	<b>BT 38</b>
<b>Lot 10 Electricité Chauffage électrique VMC</b>	<b>BT 47</b>

**EXTRAIT DU CCAP**

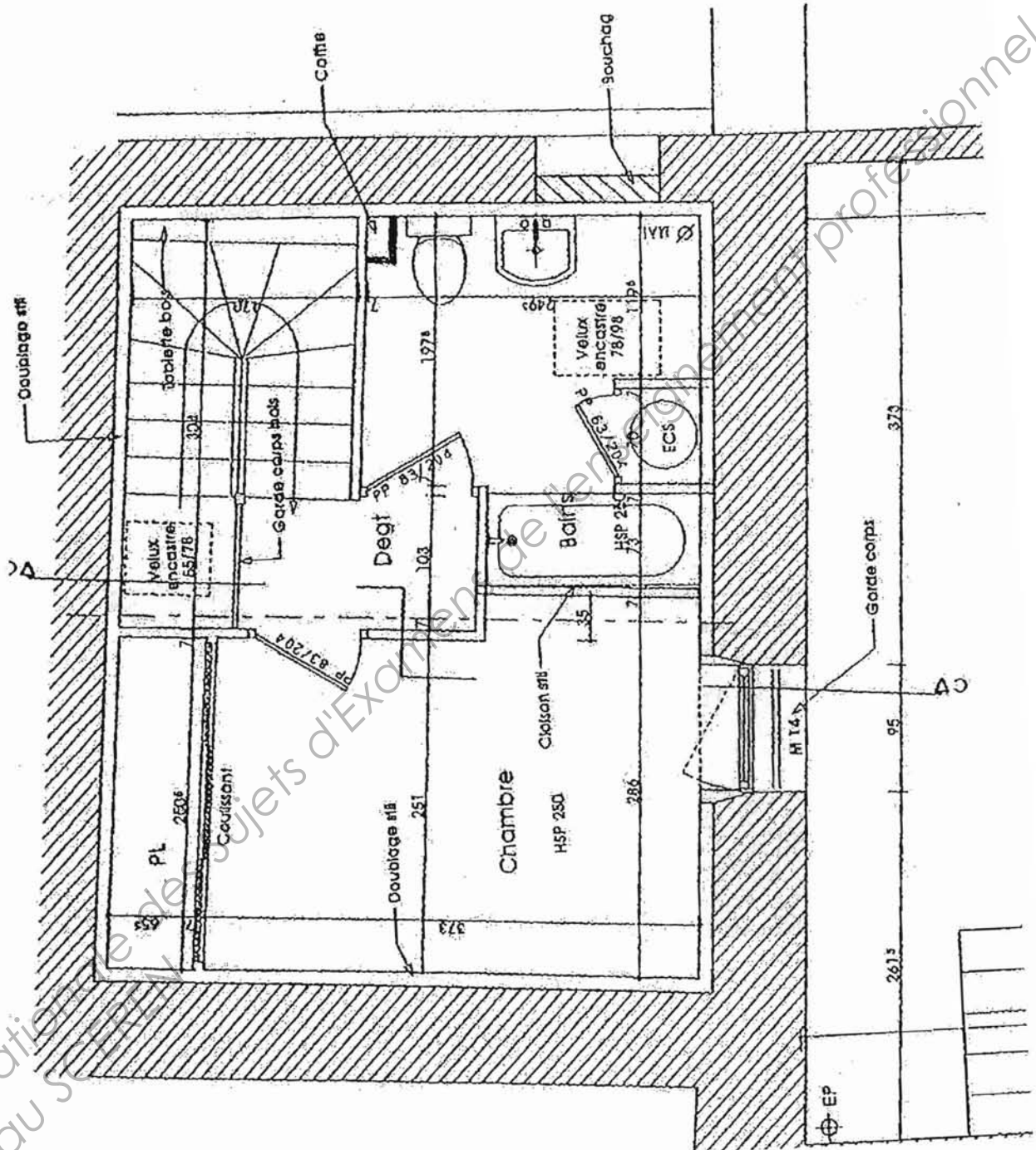
# Plan du RDC (Attention plans réduits à la photocopieuse)



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement Professionnel  
Réseau SCER

# Plan de l'étage

(Attention plans réduits à la photocopieuse)



Base Nationale  
Réseau S...  
Objets d'Examen  
professionnel



## Tableau des INDEX BT 09 et BT 10

date de valeur	BT 09	BT 10
janv.-05	616,1	839,8
févr.-05	613,9	857,7
mars-05	617,3	859,2
avr.-05	617,8	859,7
mai-05	618,6	860,4
juin-05	619,3	861,2
juil.-05	620,6	862,8
août-05	621,7	864,1
sept.-05	621,3	863,5
oct.-05	622,3	864,7
nov.-05	622,9	865,3
déc.-05	624,4	867,0
janv.-06	636,0	894,5
févr.-06	636,5	895,3
mars-06	637,6	896,5
avr.-06	639,1	898,4
mai-06	639,8	899,0
juin-06	641,0	900,4

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel  
Réseau SCEREN



**MATERIAUX Service**  
 Route de la Vedrenne  
 35400 LES COMBETTES  
 Tél: 04.71.62.35.42  
 Fax:04.71.62.35.12  
 Mail:lescombettes35@matervices.com

Date : 6 MARS 2006

Entreprise: SOLEMURChantier : 4 logements dans bâtiment (Lgts T3.01-T3.02-T3.03)

Référence	Désignation du produit	Unité de vente	Quantité	Prix unitaire HT	Total
carre4223	Colle à carrelage prête à l'emploi ( 4 kg/m <sup>2</sup> )	seau de 25 kg	2,00	15,00	30,00
carre4224	Faïence 15*15	m <sup>2</sup>	20,00	12,30	246,00
carre4225	Mortier joint blanc (1kg/m <sup>2</sup> )	sac 5kg	3,00	7,00	21,00
sol5623	Ragréage type 184 SOLFLEX fibré 1,6kg/m <sup>2</sup> /mm	sac de 25 kg	40,00	25,00	1000,00
sol5624	Ragréage type 173 1,6kg/m <sup>2</sup> /mm	sac de 25 kg	35,00	9,50	332,50
sol5625	Primaire pour sol béton (200gr/m <sup>2</sup> )	bidon de 5 L	1,00	25,00	25,00
sol5627	Primaire omnibois 163 (sol bois)	Pot de 5 kg	6,00	30,20	181,20
carre4223	Colle 911 solplast (350 gr/m <sup>2</sup> )	fut de 20 kg	4,00	40,00	160,00
sol5628	Revêtement PVC en Lés U2SP2	m <sup>2</sup>	112,00	10,00	1120,00
sol5629	Revêtement PVC en Lés U3P3	m <sup>2</sup>	130,00	18,00	2340,00
sol5631	Barres de seuils	u	5,00	6,00	30,00
					0,00
					0,00
<b>Total HT</b>					<b>5485,70</b>
<b>TVA (19,6 %)</b>					<b>1075,20</b>
<b>Total T.T.C.</b>					<b>6560,90</b>



**MATERIAUX Service**  
 Route de la Vedrenne  
 35400 LES COMBETTES  
 Tél: 04.71.62.35.42  
 Fax:04.71.62.35.12  
 Mail:lescombettes35@mat-services.com

Date : 13 Mai 2006

Entreprise: SOLEMUR

Chantier : 4 logements dans bâtiment ancien Lgt T2 04

Référence	Désignation du produit	Unité de vente	Quantité	Prix unitaire HT	Total
carre4223	Colle à carrelage prête à l'emploi ( 4 kg/m <sup>2</sup> )	seau de 25 kg	2,00	15,00	30,00
carre4224	Faïence 15*15	m <sup>2</sup>	10,00	12,30	123,00
carre4225	Mortier joint blanc (1kg/m <sup>2</sup> )	sac 5kg	2,00	7,00	14,00
sol5623	Ragréage type 184 SOLFLEX fibré 1,6kg/m <sup>2</sup> /mm	sac de 25 kg	15,00	25,00	375,00
sol5624	Ragréage type 173 1,6kg/m <sup>2</sup> /mm	sac de 25 kg	6,00	9,50	57,00
sol5625	Primaire pour sol béton type 162 (200gr/m <sup>2</sup> )	bidon de 5 L	1,00	25,00	25,00
sol5627	Primaire omnibois 163 sol bois	Pot de 5 kg	2,00	30,20	60,40
carre4223	Colle 911 solplast (350 gr/m <sup>2</sup> )	fut de 20 kg	1,00	40,00	40,00
sol5628	Revêtement PVC en Lés U2SP3	m <sup>2</sup>	24,00	10,00	240,00
sol5629	Revêtement PVC en Lés U3P3	m <sup>2</sup>	30,00	18,00	540,00
sol5631	Barres de seuils	u	1,00	6,00	6,00
					0,00
					0,00
<b>Total HT</b>					<b>1510,40</b>
<b>TVA (19,6 %)</b>					<b>296,04</b>
<b>Total T.T.C.</b>					<b>1806,44</b>